A Tes Côtés - Grandir, Sourire, Agir… Ensemble !

BILAN DSP 2022

SOMMAIRE

I. Une analyse de la qualité de service 2

A. Introduction : les éléments saillants du Bilan DSP 2022 2

1. La mise en œuvre d'un nouveau décret 3
2. La poursuite des chantiers fixés dans le cadre de la DSP 7
   - *a) Un nouveau dimensionnement pour la crèche familiale* 7
   - *b) Une meilleure visibilité de notre action Petite Enfance auprès du grand public* 8
   - Actuellement situé à la Maison de Quartier du Méridien, constat est fait que le SAJE est un service excentré et isolé, et même si les locaux sont partagés avec ceux de la crèche familiale, cela le rend peu visible du grand public 9
   - *c) L'enquête de satisfaction : un nouvel outil de participation des parents* 10
   - *d) L'accueil en horaires plus élargis* 15
3. La délégation de service publique 2023/2028 : des structures d'accueil capables d'innover 15
   - *a) Pour accompagner les familles en situation de pauvreté* 16
   - *b) Pour améliorer la gestion des demandes d'urgences sociales* 17
   - c) Pour élargir l'offre de service 17
4. Les moyens dédiés 18
   - a) Les enjeux RH 18
   - b) Le suivi des locaux 18
5. Suivi et pilotage 19

B. Bilan qualitatif : Synthèse thématique transversale 19

II. Un compte-rendu technique et financier 27

A. Rapport technique maintenance 27

1. L'organisation de la maintenance des bâtiments dans le cadre de la DSP 27
2. L'enveloppe financière dédiée à la maintenance 28
3. Les états des lieux et les travaux effectués 29
   - a) Multi accueil des Glacis 29
   - b) Crèche Familiale 31
   - c) Multi accueil du Banc Vert 33
   - d) Multi accueil Soubise/Les Tout Petits 35
   - e) Multi accueil du Grand Large 37
   - f) Multi accueil du Jeu de Mail 39
   - g) Multi accueil du Jeu de Mail 41

B. Investissements réalisés en 2022 43

C. Rapport technique ressources humaines 46

- *a) Les mouvements de personnel* 47
- *b) L'accueil de stagiaires* 48
- *c) Les organigrammes* 49
- *d) Composition des équipes* 56

2. Formation 57
3. La Masse salariale 57
4. Perspectives 2023 en matière de Ressources Humaines 58

D. Rapport technique d'activité 59

1. Les bilans annuels CAF /structures (annexe) 59
2. Les rapports d'activités par structure (annexe) 59

E. Rapport financier 59

1. L'analyse du compte de résultat 59
   - a) L'analyse consolidée 59
   - b) La Crèche familiale 61
   - *c) Le Multi accueil du Banc Vert* 62
   - *d) Le multi accueil Soubise* 63
   - *e) Le multi accueil des Glacis* 64
   - *f) Le multi accueil de la Tente-Verte* 65
   - *g) Le multi accueil du Jeu de Mail* 66
   - *h) Le multi accueil du Grand Large* 67
2. Le comparatif des heures réelles et payées entre 2021 et 2022 68
3. Suivi du taux de facturation, de la participation des familles et de la Prestation CAF 69
4. Le suivi des heures payées 70
5. L'impact des heures sur la perception du financement Ville, *dont 486 k€ CEJ/CTG* 71

F. L'étude statistique des demandes 72

1. Réunions d'information collectives pour les familles 72
2. Etude statistique des demandes d'accueil régulier 73
3. Etude statistique des demandes d'accueil en « urgence » 75
4. Etude statistique des demandes de places conventionnées 77
5. Etude statistique des demandes liées au handicap 78
6. Etude statistique des demandes d'enfants scolarisés 80

G. Bilan éco responsable 81

I. Une analyse de la qualité de service

A. Introduction : les éléments saillants du Bilan DSP 2022

L'année 2022 a été une année particulière pour notre association et la mise en œuvre de la Délégation de Service Public petite enfance pour le compte de la Ville de Dunkerque.

Le COVID tout d'abord a encore fortement impacté l'activité surtout en début d'année. Néanmoins, au fil des mois, nous avons pu remettre en route les rencontres avec les familles avec un protocole sanitaire allégé, les activités extérieures, les manifestations. Les salariés sont sortis fatigués de cette période pendant laquelle il a fallu, à chaque instant, déployer toutes nos ressources pour nous adapter aux contraintes de la situation sanitaire mais ils ont également retrouvé de l'énergie avec, notamment, l'organisation d'un beau festival en juillet au château Coquelle qui a attiré de très nombreuses familles.

En 2022, nous avons globalement réussi à tenir les objectifs quantitatifs pour ce qui concerne les heures à réaliser sauf pour la Crèche Familiale qui a fortement impacté notre résultat de l'année. En effet, la Crèche Familiale n'a pas pu tenir ses objectifs malgré un investissement fort de l'équipe d'encadrement ; le nombre d'Assistantes Maternelles étant très largement insuffisant.

Cette année 2022 ayant également été l'année de renégociation de la DSP 2023- 2028, il a été possible d'envisager des bases plus réalistes pour notre Crèche Familiale pour les années à venir tout en imaginant des innovations pour les années à venir : élargissement des horaires, Crèche à Vocation d'Insertion Professionnelle …

Enfin, l'année 2022 aura également été marquée par une tension très forte sur les métiers. La pénurie d'auxiliaires de puériculture, la baisse du nombre d'assistantes maternelles ont généré des tensions fortes dans le suivi RH. Nous avons pu compenser les difficultés de recrutement, principalement pour les auxiliaires de puériculture, par l'embauche de plusieurs contrats d'apprentissage. Nous gageons que certaines apprenties voudront, après leur apprentissage, poursuivre au sein de notre structure et ainsi compenser les difficultés de recrutement.

1. La mise en œuvre d'un nouveau décret

Publié par le ministère des Solidarités et de la santé, le décret n° 2021-1131 du 30/08/2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant est entré en vigueur le 1er septembre 2021.
Pour les crèches gérées dans le cadre d'une délégation de service public à cette date, le délai de mise en conformité a été prorogé jusqu'à la date d'échéance du marché public.
Afin de pouvoir assurer sa mise en œuvre au 01/01/2023, les équipes petite enfance d'A Tes Cotés ont travaillé d'arrache-pied en 2022 pour être prêtes dans les délais.

En voici les principales nouveautés :
- un projet d'établissement s'inscrivant dans une charte nationale d'accueil
- de nouvelles appellations en fonction des capacités
- la mise en place d'analyses de pratiques
- la modification apportée autour de la fonction santé
-un référentiel bâtimentaire à appliquer

Chaque structure d'accueil du jeune enfant élabore pour 4 ans **un projet d'établissement** qui comprend désormais 3 volets :

1/ Un projet d'accueil qui présente les prestations d'accueil proposées, précisant les durées et les rythmes d'accueil. Il détaille les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il décrit également des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles.

2/ Un projet éducatif qui précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.

3/ Un projet social et de développement durable qui détaille les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Il intègre les modalités de participation des familles et les actions de soutien à la parentalité proposées. Il décrit comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable.

Le projet d'établissement doit mettre en œuvre **les 10 grands principes de la Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant** :

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Remarque :
- Pour chacun de ces 3 volets, afin de garantir une cohérence éducative, un socle commun a été défini pour tous les établissements d'accueil de jeunes enfants de notre réseau. Il nous permet de garantir une cohérence éducative sur l'ensemble de nos établissements.
- une journée de formation (colline acepp) a eu lieu le 20/10/2022 pour les directrices d'équipements ayant pour l'appropriation des principes de la charte et leur prise en compte dans l'accueil au quotidien.

Classée désormais selon leur capacité sous le vocable **« crèche** » et non plus multi accueil, la structure en
Accueil collectif comme en accueil familial fait partie des *:*
* Les petites crèches : établissements d'une capacité d'accueil comprise entre 13 et 24 places (ex : la crèche du jeu de mail).
* Les crèches : établissements d'une capacité d'accueil comprise entre 25 et 39 places (ex : la crèche du grand large, la crèche du Banc vert, la crèche de la tente verte).
* Les grandes crèches : établissements d'une capacité d'accueil comprise entre 40 et 59 places (ex : la crèche soubise, la crèche des Glacis, la crèche familiale).

Remarque :
- avoir une appellation harmonisée va rendre plus lisible et compréhensible auprès des familles nos services d'accueil et leur complémentarité (maintien du nom halte-garderie pour les 3 structures d'accueil occasionnel des maisons de quartier).
- une nouvelle signalétique en 2023 permettra d'asseoir sur le plan visuel cette démarche.

Des temps **d'analyse de pratiques professionnelles** seront mis en place pour les membres de l'équipe chargés de l'encadrement des enfants.

A raison de 6 heures annuelles dont 2 heures par quadrimestre, les séances se déroulent en dehors de la présence des enfants, pour des groupes de 12 personnes maximum. Elles sont animées par un professionnel n'appartenant pas à l'équipe de l'établissement.

L'organisation sera confiée au CRFPE (Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance) et les séances seront encadrées par des professionnels qualifiés, spécialisés dans l'accompagnement de professionnelles petite enfance.

Objectifs : Favoriser, chez les professionnels le développement d'une pratique réflexive /Aider les professionnels à prendre du recul /Faire évoluer sa pratique et son positionnement professionnel / Développer et renforcer des compétences professionnelles, notamment relationnelles/Développer une culture et un sens des actions commun/Favoriser la cohésion d'équipe et la mobilisation autour des projets éducatifs et pédagogiques/Permettre les échanges sur le travail et la qualité du travail/Contribuer à lutter contre la fatigue et l'usure professionnelle, notamment en donnant du sens au travail mené au quotidien.

Méthodologie : À partir d'un cadre préalablement défini entre les participants (écoute active, non-jugement, confidentialité et coresponsabilité dans la dynamique des échanges), les thématiques, en lien avec les préoccupations amenées par les professionnels constituant le groupe, seront abordées. Les thématiques relèvent de situations complexes ou « questionnantes », rencontrées au quotidien, auprès des enfants, des parents et/ou en équipe.

Le nouveau décret donne une place importante à **l'accompagnement en matière de santé des modes d'accueil du jeune enfant**. Ainsi, le nouveau cadre juridique permettra :
- Un meilleur accompagnement des pratiques professionnelles,
- Une réelle évolution dans le cadre de l'accueil inclusif,
- L'accompagnement et la sécurisation des équipes en matière de santé et de protection de l'enfance,
- Une orientation plus précoce des enfants et de leur famille si besoin,
- Un meilleur encadrement global des conditions d'accueil.

Concernant le Référent Santé et Accueil inclusif, sa mission, en lien avec l'accompagnant santé de la structure, est d'informer, sensibiliser et conseiller l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Son rôle est de :
- Etablir les protocoles (situation d'urgence, mesures d'hygiène, modalités de délivrance de soins …).
- Vérifier la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants.
- Veiller à la mise en place des mesures nécessaires à l'inclusion des enfants en situation de handicap.

- Aider et accompagner l'équipe en cas de projet d'accueil individualisé (PAI) élaboré par le médecin traitant en accord avec la famille.
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et veiller à ce que les parents soient associés.
- Contribuer, dans le cadre de la protection de l'enfance, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être.

Remarque :
Dans un souci d'harmonisation et de cohérence, l'Association a souhaité confier les postes d'accompagnant santé et de référent santé et accueil inclusif à des personnes pouvant assurer ces missions pour l'ensemble des établissements d'accueil. Ainsi ces 2 fonctions seront confiées à une infirmière à temps plein et une puéricultrice à ¼ temps (directrice de la crèche familiale sur le reste de son temps de travail).

L'application d'un référentiel bâtimentaire fait également parti du décret**.** Fixée au plus au plus tard le 1er septembre 2026, elle concerne principalement des exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage.

Il s'agit principalement de normes visant à prévoir :
• Une entrée sécurisée équipée d'un dispositif de contrôle d'accès permettant une réponse depuis les unités d'accueil,
• Nombre de m² par enfant : entre 5.5 et 7m² par enfant calculés selon les données carroyées de l'INSEE :
- Les espaces intérieurs pris en considération pour le calcul des m² par place autorisée sont les espaces d'activités, d'éveil de motricité, sanitaires ou de change, de restauration et de repas. Mais aussi les halls et les couloirs dès lors qu'ils sont d'une surface minimale de 6m² et d'une largeur minimale de 120 cm.
- Un espace extérieur minimum de 15m² à 70m² selon les capacités. Toutes les crèches doivent disposer d'un ou plusieurs espaces extérieurs à usage privatif d'une surface minimale de 2m² par place autorisée. Un espace extérieur privatif est accessible depuis les espaces d'accueil ou situé à moins de 300 m de l'établissement. Cela peut être une terrasse, ou une cour végétalisée.
- Un espace intérieur supplémentaire (espace de motricité ou d'éveil).
• Des normes concernant l'éclairage et la luminosité, la qualité de l'air et la sonorité, la ventilation et les températures à maintenir dans les espaces d'accueil et aussi l'organisation des espaces d'accueil du public.
• Des normes concernant la sécurisation des espaces d'accueil
• Un point sur les ondes électromagnétiques (Wifi fortement déconseillé vs un équipement Ethernet).
• Des normes ou recommandations pour les espaces spécifiques : zone d'entrée, espace de change ou sanitaires des enfants, de sommeil, la biberonnerie et les espaces nécessaires pour la direction, les réunions et les entretiens.
• Des dispositions concernant les locaux techniques.
• Des précisions sur le matériel de puériculture et les jeux et jouets qui doivent répondre « aux normes françaises de sécurité en vigueur et adaptées aux différents âges des enfants accueillis ». Il est aussi question du matériel destiné aux professionnels qui doit être ergonomique, fonctionnel et confortable.

A noter :
- Il reste encore dans ce référentiel des initiatives laissées aux gestionnaires… et de fait aussi aux PMI. Il y a notamment quelques points où il n'est question que de recommandations pour les espaces de change ou de sommeil par exemple.
- Certaines dispositions ne s'appliquent pas aux crèches familiales.

2. La poursuite des chantiers fixés dans le cadre de la DSP

a) Un nouveau dimensionnement pour la crèche familiale

Initialement dimensionnée à 100 places, la capacité d'accueil est depuis 2022 de 45 enfants répartis au domicile de 15 assistantes maternelles. Cette baisse, plus en accord avec le nombre de professionnelles en poste, est le reflet d'une situation repérée au national : une baisse du nombre de demandes d'agréments. Le métier attire de moins en moins et évolue sur une pratique souhaitée à l'extérieur de leur domicile (Maison d'Assistantes Maternelles).
Les difficultés récurrentes de recrutement ont pour effet la non-réalisation des heures prévues au contrat DSP.

Le nouveau projet de la crèche familiale en cours d'élaboration pour 2023 va s'appuyer sur les constats émanant de notre pratique professionnelle, des difficultés rencontrées par la structure ainsi que sur la prise en compte des besoins des familles :

- Un sentiment d'isolement des assistantes maternelles et un souhait d'un ré-ancrage dans le collectif et de lien avec leurs collègues des structures collectives.
- Une attractivité à retrouver auprès des assistantes maternelles et auprès des parents.

Pour cela, il faudra valoriser des atouts :

- **Des horaires élargis :** du lundi au vendredi entre 6h et 20h et l'étude au cas par cas des demandes pour le samedi et sur des horaires plus atypiques.
- **L'accueil individualisé couplé à des temps collectifs :** un plus pour les enfants, les parents et les assistantes maternelles.
- **Des parents** dégagés des contraintes de la fonction employeur : ce qui permet de centrer la relation entre les parents et l'assistante maternelle sur le bien-être de l'enfant.
- **Des assistantes maternelles**, salariées de l'A Tes Cotés, accompagnées et guidées par une équipe pluridisciplinaire : accès à des animations communes avec les structures collectives de A Tes Côtés et à des services (Prêts de matériels pédagogiques ou de puériculture (lit, parc, chaise haute, tapis de change, poussette multiple, etc.).
- U**ne offre complémentaire aux accueils collectifs** (20% de notre offre), pouvant le mieux s'adapter aux demandes d'urgence et aux contraintes horaires de certaines familles, est un dispositif méconnu qui doit s'adapter.

Dès 2023, notre ambition pour la crèche familiale sera **d'améliorer l'attractivité** de la crèche familiale :

- Auprès des familles : en développant l'accompagnement à la parentalité et les temps collectifs, critère important dans le choix du mode d'accueil.
- Auprès des assistantes maternelles : en travaillant plus en équipe, en lien avec les structures collectives, pour moins d'isolement (particularité du travail à domicile) et en proposant une revalorisation salariale.
- Auprès du grand public : en développant les outils de communication pour une meilleure visibilité.

Présente déjà en 2022 sur des manifestations de quartier (forum parentalité, festival de la petite enfance…), des forums des métiers ou de l'emploi et de l'insertion (Dk job, Afpa…), la crèche familiale développera sa participation à tous les temps forts lui permettant d'aller à la rencontre de futures professionnelles.

b) Une meilleure visibilité de notre action Petite Enfance auprès du grand public

En développant **des temps forts sur l'espace public,** la volonté de l'Association est de permettre non seulement de mobiliser les professionnels et les familles, mais aussi de rendre visible les actions du Pôle Petite Enfance auprès du grand public.

Il s'agit de mettre en avant autour d'un temps fort commun, chaque année, un partenariat et une thématique :

- En 2018 : « le train de la lecture » en lien avec le réseau des Balises,
- En 2019 : « Village Mômes et Santé » en collaboration avec l'Espace Santé de la Place Jean Bart.

Remis en 2020 puis en 2021 en raison de la crise sanitaire, nous avons mis en place en 2022 le festival « Momes' et merveilles » autour du conte en partenariat avec le Centre Culturel du Château Coquelle.
Evelyne Calonne, artiste en résidence a fédéré l'ensemble des équipes autour de la co-construction d'un conte autour du thème « nature, culture et aventure ». Un travail de sensibilisation a été fait toute l'année. Un final a eu lieu le 2 juillet dans le parc du Château avec au programme :
- une parade « fantastique » en déambulation
- des ateliers (fabrication d'objets, éveil musical et sensoriels…),
- des animations (flash mob, instants contés…,)
- une forêt de l'étrange,
- un bar à eau (proposé par eau du dunkerquois),
- un espace « pause famille « (animé par Materlait »),

C'est ainsi près de 300 enfants accompagnés de leurs parents qui participé à ce festival.

Cette dynamique visant à mettre en lumière les projets développés au quotidien dans les structures d'accueil de l'Aduges (crèches et haltes garderies) sera reconduite dès 2023 sous une forme différente pour plus de diversité et un principe d'alternance.

Ainsi, une année sur deux, 4 semaines thématiques communes (avec des animations à l'interne mais aussi des temps forts ouverts à tous) seront planifiées :

- Semaine du goût
- Semaine de la parentalité
- Semaine du développement durable
- Semaine de la petite enfance

L'autre année sera organisée le Festival « Mômes Z'émerveilles » : un rendez-vous identifié (un samedi idéalement début juillet avant les vacances d'été) et dans un lieu repéré (le parc du Château Coquelle).

Disposer d'outils pour mieux communiquer contribue également à cette démarche.
Afin d'être effective début 2023, une démarche ambitieuse autour d'une nouvelle identité associative s'est développée en 2022 avec comme objectifs :
- un changement de nom (ADUGES deviendra A TES COTES en janvier 2023),
- une nouvelle signalétique,

- une déclinaison facilement repérable,
- un visuel et des supports aux formats attractifs et innovants,
- un nouveau site internet.

A Tes Cotés va développer pour l'ensemble de ces missions une communication externe s'appuyant sur des outils numériques pertinents et un large réseau de diffusion.

Une campagne de diffusion de nos actions à destination d'une large audience a ainsi été définie au travers de plusieurs supports :
- les médias locaux,
- les réseaux sociaux (Facebook, Instagram…),
- les lieux publics municipaux (accueils des mairies, CCAS, bibliothèque…),
- le réseau des bus urbains.

Systématiquement, sur chaque document d'information, un QR code permet un lien vers le site A TES COTES.

Les équipes Petite Enfance, conjointement avec les services informatique et communication, ont travaillé à la mise en œuvre de modalités **visant à améliorer l'information et l'accueil des familles à la recherche d'un mode de garde.**

Objectif : pour les futurs parents, plus de simplicité et de rapidité pour accéder aux informations

La mise en place du « guichet unique d'information » (page internet consacrée aux modes d'accueil de la petite enfance et de l'enfance, prise de contact avec le Relais Petite Enfance…) complète ce dispositif visant à simplifier les démarches, gagner en lisibilité et être plus efficace dans la réponse à apporter aux parents désireux d'un mode de garde.

Situé en centre-ville dans les locaux de la direction de l'enfance, le Relais Petite Enfance est désormais le seul interlocuteur pour accompagner le parent afin qu'il puisse trouver la solution de garde la mieux adaptée à son enfant et à ses besoins.

Le déménagement envisagé en 2023 du Service d'Accueil du Jeune Enfant dans un lieu plus central sera également un atout en termes de visibilité.

Actuellement situé à la Maison de Quartier du Méridien, constat est fait que le SAJE est un service excentré et isolé, et même si les locaux sont partagés avec ceux de la crèche familiale, cela le rend peu visible du grand public

Pour cela, nous envisageons un déplacement du SAJE au 50 rue du Jeu de mail afin de :
- ✓ Avoir un lieu identifié pour l'information et l'accompagnement des (futurs) parents en recherche de mode de garde,
- ✓ Améliorer la relation aux usagers et la lisibilité entre le RPE et SAJE pour plus de complémentarité,
- ✓ Regrouper l'accueil du siège Associatif et le SAJE pour une plus grande exposition « publique »,
- ✓ Mutualiser les moyens :

- les locaux (1 espace commun d'accueil + 1 bureau)
- Le matériel (un espace info + 1 totem)
- Le personnel (3 ETP : 1 secrétaire d'accueil siège, /1 assistante comptable chargée des préinscriptions/ 1 secrétaire des crèches)

- ✓ Optimiser les organisations actuelles (horaires identiques et gestion des absences/continuité de service),
- ✓ Disposer d'un espace info,
- ✓ Mettre en place des procédures communes avec le RPE :
  - Les parents se déplaçant à la direction de l'enfance pourront disposer d'une information concernant la prise de contact avec le service du SAJE (adresses, contacts téléphonique ou mail, site…) ou être mis en relation directement par téléphone (téléphonie ADUGES en réseau avec celle de la ville)
  - Les horaires du SAJE seront identiques à celui du RPE : 8h30/12h30 et 13h30/17h30 du lundi au vendredi.

A noter : chaque famille qui sollicitera une information en se déplaçant aux accueils de mairies de quartier ou de maison de quartier pourra également bénéficier de cette information ou d'une mise en contact.

c) L'enquête de satisfaction : un nouvel outil de participation des parents

Afin de renforcer **la place de la parole des parents**, l'Association a souhaité proposer aux familles, un nouvel outil de participation et de prise en compte des besoins et attentes de ses usagers. : À travers l'analyse d'un questionnaire, l'objectif est de mieux prendre en compte les besoins et attentes de nos usagers.
Cette démarche participe, en effet, d'**une volonté constante d'améliorer notre action**. Les questions portent entre autres sur les modalités de fonctionnement, les conditions d'accueil, les relations avec l'équipe de professionnels, les locaux, ou encore les animations proposées aux enfants.

Les familles ont renseigné le questionnaire en ligne ou lors de permanences réalisées par les volontaires en service civique munis de tablettes.

Prévue pour être réalisée chaque année, afin de mesurer la satisfaction et repérer les points forts et les améliorations à apporter à l'action menée, cette enquête a été réalisée dans toutes les structures Petite Enfance du 31 janvier au 25 mars 2022.
533 familles ont été sollicitées pour y répondre.
321 retours ont été formulés

En voici les résultats :

Les questions	288 réponses (crèches collectives)	33 réponses (crèche familiale)
Vous avez choisi un mode d'accueil (collectif ou familial) pour votre enfant : Quelles sont vos attentes par rapport à ce choix ?	Lieu de socialisation avant l'école : 73.7% Mode de garde : 22.8% Lieu d'accompagnement et de conseil pour la parentalité : 3.5%	Simplification des démarches administratives : 36.4% Lieu de socialisation avant l'école : 33.3% Accueil individualisé : 12.1% Proposition de dépannage : 12.1% Suivi au domicile : 6.1%
Comment avez-vous connu les crèches de "A Tes Côtés" ?	Plaquette ou site internet "A Tes Côtés" :22.7% Permanences à la Protection Maternelle Infantile (PMI), maisons de quartier ou services municipaux : 26.2 % Bouche à oreille : 37.8 % Autres : 13.3 %	Plaquette ou site internet "A Tes Côtés" :31.3% Permanences à la Protection Maternelle Infantile (PMI), maisons de quartier ou services municipaux : 6.3% Bouche à oreille : 53.1% Autres : 6.3%
Comment évaluez-vous trouvé le 1er contact avec "A Tes Côtés" (Service d'Accueil du Jeune Enfant ou équipe de la crèche) ?	Tout à fait satisfait : 73.9% Plutôt satisfait : 23% Peu satisfait : 3.1 %	<u>Avec la crèche</u> Tout à fait satisfait : 69.7% Plutôt satisfait : 27.3% Peu satisfait : 3% <u>Avec l'assistante maternelle :</u> Tout à fait satisfait : 90.9% Plutôt satisfait : 9.1%
Avez-vous reçu toutes les réponses à vos interrogations concernant	L'accompagnement de votre enfant : Oui : 99% non : 1% Les documents administratifs : Oui : 96.1% non : 3.9%	L'accompagnement de votre enfant : Oui : 100% Les documents administratifs : Oui : 72% non : 28%
Avez-vous participé à l'information collective (Visio) organisée par "A Tes Côtés" avant de déposer votre dossier ?	Oui : 36.9% Non : 63.1%	Oui : 45.5% Non : 54.5%
Les locaux des crèches "A Tes Côtés" (ou l'aménagement du domicile de l'assistante maternelle) vous semblent-ils adaptés ?	Oui : 97.9% Non : 2.1 %	Oui : 100% Non : 0%
La signalétique urbaine (panneaux, pancarte) est-elle satisfaisante pour accéder à la crèche ?	Oui : 77.2 % Non : 22.8 %	Oui : 51.5% Non : 48.5%

Comment évaluez-vous la qualité des actes apportés à votre/vos enfant(s) ? note de 1 à 10		
L'HYGIENE ET SOIN	Entre 9 et 10 : 68.2% Entre 6 et 8 : 30% Moins de 6 : 1.8 %	Entre 9 et 10 : 87.5% Entre 6 et 8 : 12.5% Moins de 6 : 0%
REPAS ET GOUTER	Entre 9 et 10 : 74.9% Entre 6 et 8 : 22.2% Moins de 6 : 2.9 %	Entre 9 et 10 : 87.5% Entre 6 et 8 : 12.5% Moins de 6 : 0%
LES TEMPS DE SIESTE	Entre 9 et 10 :71.9 % Entre 6 et 8 : 25.4% Moins de 6 : 2.7%	Entre 9 et 10 : 93.8% Entre 6 et 8 : 3.1% Moins de 6 : 3.1%
Que pensez-vous des activités proposées à vos/votre enfant(s), à l'interne et à l'extérieur à la crèche ?	Dans la crèche Très diversifiées : 59.5% Diversifiées : 34.9% Pas assez diversifiées : 5.6% À l'extérieur Très diversifiées : 26.1% Diversifiées : 37.9% Pas assez diversifiées : 36%	Chez l'assistante maternelle Très diversifiées : 21.9% Diversifiées : 53.1% Pas assez diversifiées : 25% À l'extérieur Très diversifiées : 21.9% Diversifiées : 53.1% Pas assez diversifiées : 25%
Pensez-vous que la place des familles est respectée à la Crèche ?	Oui : 95.8% Non : 4.2 %	Oui : 93.8% Non : 6.3 %
Avez-vous connaissance qu'il existe un Conseil de parents dans chaque crèche de "A Tes Côtés"?	Oui : 50.7% Non : 49.3 %	Oui : 51.5% Non : 48.5%
SI OUI : Pensez-vous qu'il permet de prendre en compte la parole des parents dans le fonctionnement de la structure ?	Oui : 95.8% Non : 4.2 %	Oui : 18.2% Non : 9.1 % Je ne sais pas : 72.7%

Que pensez-vous des activités « famille » mises en place par les crèches (ateliers parents/enfants ; moments festifs…) ?	Tout à fait satisfait : 37.7% Plutôt satisfait : 54.7% Peu satisfait : 7.6%	Tout à fait satisfait : 31% Plutôt satisfait : 62.1% Peu satisfait : 6.9%

Que pensez-vous de la disponibilité des professionnels en réponse à vos questions ?	Tout à fait satisfait : 70.2 % Plutôt satisfait : 27.4 % Peu satisfait : 2.4%	Tout à fait satisfait : 43.8% Plutôt satisfait : 56.2%
Etes-vous suffisamment informé sur le fonctionnement de la crèche ?	Entre 9 et 10 : 60.5% Entre 6 et 8 :33 % Moins de 6 : 6.5%	Entre 9 et 10 : 42.4% Entre 6 et 8 : 57.6% Moins de 6 : 0%
Comment préférez-vous être informés ?	Par affiche à la crèche : 5.6% Par courrier ou message dans le casier de votre/vos enfant(s) :14% Par mail : 80.4%	Par mail : 90.9% Par courrier ou message dans le casier de votre/vos enfant(s) : 9.1%
Etes-vous satisfait de la qualité des transmissions et échanges sur les temps d'arrivées et de départs ?	Entre 9 et 10 : 68.5% Entre 6 et 8 :27.9 % Moins de 6 : 3.6 %	Entre 9 et 10 : 78.1% Entre 6 et 8 :21.9 % Moins de 6 : 0%
Etes-vous sensibles aux initiatives éco responsables mises en place dans votre crèche ?	Oui : 73.5 % Non : 3.2 % Je ne suis pas au courant : 23.3 %	Oui : 84.8 % Non : 0 % Je ne suis pas au courant : 15.2%
Lesquelles sont pour vous prioritaires ? (Choix de 3)	1/ Repas bio, en circuit court et de saison 2/Tri des déchets 3/Recyclage 4/ couches écologiques 5/ Fabrication du liniment (Oléocalcaire) 6/usage de l'eau du robinet	1/ Repas bio, en circuit court et de saison 2/Tri des déchets 3/Recyclage 4/ Fabrication du liniment (Oléocalcaire) 5/usage de l'eau du robinet 6/Couches écologiques
Trouvez-vous les projets de la crèche assez ouverts sur des partenariats ? (Écoles, maison de quartier, lieux culturels…)	Oui : 81.7% Non (ou pas au courant) : 18.3 %	Oui : 84.8 % Non (ou pas au courant) : 15.2%
Globalement, êtes-vous satisfait du service rendu par votre crèche ?	Entre 9 et 10 : 76.7% Entre 6 et 8 : 21.5% Moins de 6 : 1.8 %	Entre 9 et 10 : 73.3% Entre 6 et 8 : 26.7% Moins de 6 : 0%

Avez-vous des suggestions ou des pistes d'amélioration à nous proposer ?	
En crèche collective	**En crèche familiale**
Concernant la communication	**Concernant la communication**
-avoir le nom des personnels inscrits sur leur blouse -remplacer sur support papier par le numérique (paddlet, lien sur site ?) -mieux faire connaitre les structures auprès du public -avoir plus de communication sur ce que fait l'enfant au quotidien (menus, photos…) -envisager un coin des mamans -Proposer une visite virtuelle de la structure (vidéo) -mettre en place un cahier de liaison -être informé sur ce qui est proposé après 3 ans	-avoir la possibilité de partager les photos (paddlet, lien sur site ?) -mieux faire connaitre la crèche familiale auprès du public -connaitre longtemps à l'avance les dates des animations ouvertes aux parents pour pouvoir se libérer -recevoir plus d'infos et plus régulièrement -mettre en place un cahier de liaison
Concernant les activités et la vie quotidienne	**Concernant les activités et la vie quotidienne**
-améliorer l'entretien des espaces extérieurs -mettre en place des activités en lien avec les nouveaux courants pédagogiques (ex : Montessori, langue des signes…) -améliorer l'accueil physique et téléphonique -faire porter des chaussons aux enfants - proposer plus de temps ouverts aux parents - renforcer les liens avec les maisons de quartier -proposer de la documentation, des abonnements, des idées de jeux … -avoir un espace de stockage des poussettes, des sièges auto… - présenter les représentants de parents	-être informé sur les pratiques écoresponsables pour les mettre en place à la maison -mettre en place plus d'activités ouvertes sur l'extérieur -proposer aux assistantes maternelles de planning type (pour plus de variétés) -envisager de sensibiliser les familles aux mobilités douces (vélo, marche à pied) -utiliser des lingettes lavables pour les changes -développer des activités pour préparer le passage à l'école -avoir un partenariat autour de la musique (ex : 4 écluses)

L'analyse de ces questionnaires met en avant la grande satisfaction des familles envers l'accueil, les soins et les activités proposées dans les crèches de l'Association.
Les axes d'amélioration se situent essentiellement sur la communication, le développement de partenariat et l'accompagnement des parents.
Ils ont été largement repris et développés dans les nouveaux projets d'établissement de chaque structure.

d) L'accueil en horaires plus élargis

Si l'ouverture des crèches collectives (7h30-18h30 du lundi au vendredi) correspond très largement aux besoins des familles, il s'avère que ces horaires en journée peuvent parfois mettre certains parents en difficultés en raison par exemple de l'éloignement de leur lieu de travail ou de leurs horaires en modulation.

A la marge, les demandes d'accueil plus atypiques (le weekend et la nuit) sont très rares : la plupart des parents, pour le confort de l'enfant, lorsqu'ils travaillent de nuit ou le weekend arrangent leurs horaires avec leur conjoint ou sollicitent une solidarité familiale ou de voisinage. Réajuster les horaires d'ouverture et les étendre pour une meilleure réponse à ces besoins a fait l'objet d'une attention particulière de l'ADUGES et c'est à la crèche familiale qu'on a confié cette mission. De fonctionnement plus souple car moins contraignant que le collectif par rapport à réglementation, ce mode de garde permet d'offrir un accueil de 6h à 20h.

Concernant les demandes d'accueil pour le weekend end et la nuit, elles font l'objet une étude attentive au cas par cas. Plusieurs paramètres sont en effet à prendre en compte : le non-dépassement d'une amplitude horaire hebdomadaire et le respect de 2 jours de repos pour l'assistante maternelle chez qui l'enfant serait confié (et qui accueille déjà probablement d'autres enfants en journée).

La proposition de solutions de garde pour les parents ayant des horaires de travail contraignants (dits atypiques) nécessite de mener une réflexion sur la pertinence de mettre mise en place un nouveau service.

Ex : une prise de relais des structures petite enfance au moment où elles ferment, le week-end ou les jours fériés, en gardant l'enfant à son domicile.

La faisabilité de ce type de projet fera l'objet d'une étude financière et d'une concertation partenariale (ADUGES, Ville et CAF). En effet, Dans le cadre des Fonds Publics et Territoire (FPT) de la CAF, l'axe 2 (Accès des familles fragiles aux modes d'accueil de la petite enfance -volet 2 soutenir l'accueil en horaires atypiques et d'urgence) permettrait de solliciter un financement complémentaire dès 2023.

3. La délégation de service publique 2023/2028 : des structures d'accueil capables d'innover

Déposée en avril 2022, notre proposition a fait l'objet de plusieurs rendez-vous de négociation aboutissant en octobre 2022 à l'octroi de la concession pour la gestion et l'exploitation de structures d'accueil de la petite enfance de la ville de Dunkerque.
En voici les deux principales innovations :

a) Pour accompagner les familles en situation de pauvreté

Dans un contexte socio-économique marqué par le chômage, la lutte contre la pauvreté est au cœur des préoccupations gouvernementales. Le chômage de longue durée touche plus particulièrement les jeunes et les personnes les moins qualifiées.

Lever l'un des freins à la reprise d'emploi pour les parents et favoriser l'accès aux modes d'accueil pour leurs enfants fait donc l'objet de toute notre attention.

Conformément au décret du 23/12/06, nous sommes depuis longtemps attentifs sur l'ensemble des structures d'accueil gérées par l'ADUGES, à faciliter l'accessibilité des services proposés aux familles bénéficiaires des minima sociaux, particulièrement aux enfants de parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Nous projetons dès 2024 d'aller plus loin et de soutenir les parents de jeunes enfants en recherche d'emploi, en leur réservant des places d'accueil à la crèche du Jeu de mail comme à halte-garderie de la basse ville.

Situées dans un quartier QPV où sont présents de nombreux les acteurs de l'insertion professionnelle, ces deux structures d'accueil auront pour mission la mise en place du projet : la gestion des demandes, l'accueil des familles et l'accompagnement avec l'ensemble des crèches afin de tout mettre en œuvre pour trouver une solution d'accueil pérenne (en accueil individuel ou collectif) en cas de retour à l'emploi.

Créé en 2016 par convention entre l'Etat, la CNAF et Pôle Emploi, le label « crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle » correspond tout à fait à notre démarche ; Le programme s'adresse prioritairement aux foyers monoparentaux.
En contrepartie d'une place d'accueil, le parent s'engage à rechercher activement un emploi. Son accompagnement professionnel est assuré par un conseiller de Pôle Emploi ou du Conseil Départemental.

Pour ce projet, nous envisageons de :
- Adapter les organisations, afin de répondre aux besoins de garde parfois immédiat d'un parent accédant à une formation ou à un stage.
- Accompagner le parent dans la gestion de la séparation avec l'enfant, mener des actions de soutien à la parentalité, en s'appuyant notamment sur le LAEP ou autres actions de soutien à la parentalité menées par la maison de quartier.
- Proposer un temps d'accueil répondant aux besoins de garde du parent (minimum 10 heures hebdomadaires) et adapter ce temps d'accueil à l'évolution de sa situation professionnelle.
- Envisager les conditions du retour à l'emploi.

b) Pour améliorer la gestion des demandes d'urgences sociales

L'urgence concerne des inscriptions dont le délai entre la demande et l'admission est inférieure à 2 mois. Elle est souvent liée à un imprévu (mutation, rupture de placement chez une assistante maternelle ou la famille…) ou à une non-anticipation (volontaire ou subie) d'une reprise d'activité professionnelle, d'une formation ou d'un engagement dans un parcours d'insertion.

Ces demandes « hors délai » font l'objet d'une attention particulière, notamment lorsqu'elle concerne des familles bénéficiaires du RSA ou autres minimas sociaux dans le cadre d'une reprise de travail ou d'une formation. Dans ce cadre, le traitement de ces dossiers dits « d'urgence sociale » nécessite une organisation spécifique pour pouvoir apporter une réponse rapide.

Notre objectif est alors de permettre la mobilisation de tous les moyens pour trouver des solutions de mode de garde dans le cadre d'une démarche de gestion prioritaire à l'interne (crèches et haltes garderies) comme à l'externe (en lien avec la garde à domicile, les assistantes maternelles indépendantes ou le Relais Petite Enfance…).

Pour cela, dès réception du dossier, une étude doit être mise en œuvre, un contact avec la famille établi et une solution recherchée dans un délai de 48 heures.

Les constats établis depuis plusieurs années mettent en avant tout particulièrement :

- La complexité de ces demandes (du fait des domaines concernés par les emplois avec peu de qualifications : le service à la personne, la restauration scolaire, l'entretien…).
- La fragilité des familles concernées (principalement des foyers monoparentaux) souvent enclin au découragement.
- Le temps important consacré au traitement de ces dossiers par la personne en charge du dossier (actuellement, mission donnée chaque mois à une directrice d'EAJE « de permanence »)

Face à la nécessite d'améliorer le suivi de ces demandes, nous souhaitions réfléchir dès 2022 mettre en place une nouvelle organisation au sein de SAJE. Ainsi la directrice adjointe de la crèche familiale se verra confier cette mission spécifique transversale sur ¼ de son temps.

***c)** Pour élargir l'offre de service*

Pour répondre aux besoins des familles souhaitant un accueil en collectif sur des horaires élargies, une expérimentation aura lieu à la crèche soubise dès septembre 2023. Il s'agira d'augmenter l'amplitude d'accueil d'une heure (une demi-heure le matin et le soir), à savoir planifier une ouverture de 7h00 jusque 19h00 du lundi au vendredi.

La motivation du choix du lieu est principalement son implantation géographique. La crèche Soubise se situe dans le quartier centre de Dunkerque, à 6 minutes en voiture / 12 minutes en bus de la Gare de Dunkerque. Elle est aussi à proximité des principaux pôles commerciaux (Pôle Marine et Centre

Marine).
Grace à la desserte de plusieurs lignes de bus, l'utilisation accrue des transports en commun pourrait engendrer un nouveau rythme crèche / travail, où l'enfant est déposé plus tôt et récupéré plus tard.

Cette évolution s'explique par la sensibilisation des familles aux pratiques écoresponsables et au souhait de réduire l'empreinte carbone (volonté de ne pas utiliser leur véhicule, de prendre le train...) mais aussi à la gratuité du bus, à l'évolution du Centre-Ville (piétonisation). L'augmentation du coût de l'essence et des familles qui n'ont pas le permis motive les parents à se déplacer en bus.

4. Les moyens dédiés

a) Les enjeux RH

Le champ de la petite enfance est un métier en tension. Notre organisation n'a pas été épargnée par cette réalité nationale avec de grosses difficultés de recrutement notamment sur les métiers d'auxiliaires de puériculture.

En septembre, nous avons donc décidé de mettre en place des contrats d'apprentissage sur le métier d'auxiliaires de puériculture. Nous avons ainsi recruté 8 contrats d'apprentissage (2 contrats d'apprentissage sur les grandes crèches et 1 contrat sur chacune des autres crèches hormis la crèche familiale). L'alternance est organisée sur un rythme de deux jours en formation trois jours sur le terrain pour une durée d'une année.

Nous espérons fidéliser sur nos vacances de postes ces futures diplômées auxiliaires et renforcer notre brigade de remplacement petite enfance.

Nous avons également renforcé notre présence sur les forums emploi tel que par exemple notre présence sur le forum emploi de la Croix Rouge Calais qui forment aux métiers d'auxiliaires de puériculture. Nous avons ainsi pu recruter trois auxiliaires par ce biais.

b) Le suivi des locaux

Concernant le **suivi de la maintenance des locaux** (volet locataire), suite au constat récurrent de la lourdeur et de l'aspect chronophage de cette fonction assurée par du personnel non spécialiste, l'Association a interpellé la Ville sur ce volet. Il a été identifié avec la Ville que les besoins d'appui portent sur plusieurs plans : le diagnostic de maintenance (évaluation de la situation), le suivi et le contrôle des interventions menées, ainsi que le relais avec les services techniques de la Ville lorsqu'ils sont concernés (volet propriétaire).

Depuis le dernier trimestre 2022, une personne de la direction des bâtiments a été nommée référente de ce dossier et suivra dès 2022 l'ensemble des demandes de l'Association enregistrées au niveau du siège associatif.

A l'interface de la fonction bâtiment ville, a été mise en place, au sein de l'ADUGES, une fonction maintenance bâtiment dite de premier niveau, composée de deux personnes identifiées : l'une sur l'assistance administrative et financière ainsi que sur la coordination globale des opérations à conduire, l'autre pour la réalisation de travaux de premier niveau.

5. Suivi et pilotage

L'association reste fragilisée par l'absence de longue durée de la DRH sur les fonctions cruciales de politique RH Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences et le pilotage financier de la masse salariale.
Cette fonction n'est toujours pas stabilisée en 2022 (solutions via des remplacements par des CDD peu pérennes).

En 2022, en raison de la crise sanitaire, pour la seconde année consécutive le Bilan 2020 a été reporté en septembre et présenté lors d'un unique Comité Technique suivi d'un Comité de Pilotage planifiés le 16 septembre 2022.
Seule la situation financière 2020 provisoire a été transmise comme prévu au contrat à fin juin, en raison du report de l'Assemblée Générale en septembre.

Lors de ce COTEC le critère force majeure prévu dans le cadre de la DSP, au regard la baisse d'activité occasionnée par la fermeture d'avril, a été invoqué afin de négocier un soutien en référence à l'activité 2019, méthodologie adoptée dès 2020.

B. Bilan qualitatif : Synthèse thématique transversale

Au niveau associatif : instances et communication	2 CA 5 Conseils de Parents 1 AG associative	• **Assemblée représentative des parents :** pas de programmation en 2022 ni d'élection de représentants des Parents de la Petite Enfance aux CA (mise en sommeil en raison du projet de réécriture des statuts). • **5 Conseils de Parents** (réunion 1 à 3 fois par an selon les crèches) • Articles de presse (DK et vous, VDN et le Phare) : pas de parution • La **communication** : poursuite de l''utilisation de **nouveaux supports** (ex : le paddlet / participation à DK job et forum AFPA … A noter : mise en place d'un nouveau plan de communication au sein de l'Association (site internet, signalétique, identité visuelle…)

Groupes de travail mis en place à l'interne	20 réunions	• Travail autour de la mise en œuvre du nouveau décret : 2 réunions • Elaboration du règlement de fonctionnement 2022 et du projet d'établissement 2023/2025 : 4 réunions • Réunions de travail autour du cahier des charges de la DSP 2023/2028 et de la candidature de l'association : 3 réunions • Rencontres avec les candidats ayant répondu à la consultation tarifaire concernant la fourniture des repas et des couches : 2 réunions • Rencontres avec le Château Coquelle (préparation + bilan) : 3 réunions • Procédures d'achats mutualisés :1 réunion annuelle pour un repérage des fournisseurs communs et achats groupés • Points suivi /DSP 2022 : 2 réunions • Rencontre avec COLLINE ACEPP : 1 réunion+ 1 Visio • **Visio** conférence avec une crèche ayant obtenu une labellisation AVIP : 1
Réunions mensuelles de suivi de demandes de préinscriptions	10 réunions + 2 commissions semestrielles (31/05/2022 et 18/10/2022)	• Rencontre des responsables de structures d'accueil régulier afin de : - Réaliser un listing des confirmations de préinscription - Étudier les dossiers d'entrées intermédiaires et les demandes d'urgence - Préparer la liste qui sera étudiée à la commission semestrielle (juin et novembre) : attribution des places d'accueil en fonction des sorties prévisionnelles en janvier et septembre et étude des dossiers nécessitant un arbitrage (situations particulières).

Groupes de réflexion avec partenaires et colloques	5 participantes	• 20/09/2022 : Salon Petits « covid 19,1000 premiers jours et après… » "
Vente de places (objectif : 13 places en plus des 12 réservations CUD et 5 Ville)	Annonce de l'obtention d'une place supplémentaire au SRIAS (pour des fonctionnaires d'état) en 2023	• en 2022 : 10 places (2 à la crèche du grand large/8 à la crèche des glacis) • de janvier jusqu'au 31/08/2023 : 1 place supplémentaire au glacis A noter : la non-reconduction du contrat de réservation de berceaux au SRIAS
Travail de veille et mise en conformité	1 directrice du Pôle Petite enfance 1 directrice de crèche chargée de la mission	• Participation à une Visio conférence organisée par Colline Acepp sur le poste du référent santé inclusif
Consultation tarifaire	Renouvellement en 2023 des contrats pour 3 ans d'API 1 er pas et de celluloses Brocéliande	Deux consultations tarifaires en 20212 : livraison de repas et fourniture de couches * candidatures d'API 1 er pas et d'ANSAMBLE pour la restauration * candidatures de RIVADIS et de Celluloses Brocéliande pour les couches *Rappel des critères* • *Le tarif* • *Garanties techniques* • *La souplesse de fonctionnement et la notion de service* • *Le bio et la démarche écoresponsable*
Actions liées aux pratiques écoresponsables : nouveaux projets éco gestes ou autour du développement durable		cf. bilan écoresponsable (paragraphe G- page 83)
Modifications d'agrément ou de plan en 2022	2 nouveaux arrêtés cf. document en annexes	• Modification de la modulation de capacité journalière pour les crèches du banc vert et de la tente verte • Modification de la capacité de la crèche familiale

Réunions avec parents	8 rencontres 5 à 10 parents présents Pour la crèche familiale : 18 rendez-vous découverte réalisés pour expliquer le fonctionnement de la structure	Réunions (dans le cadre de conseil de parents ou de réunions de présentation) ayant eu pour objet : - Le fonctionnement au quotidien - Le projet d'établissement, le règlement de fonctionnement - Les protocoles sanitaires - La délégation de service publique, - Le plan de sobriété énergétique - Le padlet

Ateliers parents-enfants	Quelques exemples	• **40 ateliers parents-enfants** ont pu être organisés en présentiel (entre 5 et 10 participants par séance) : - Dans le cadre d'ateliers thématiques : petits gourmets /jardinage/massage /yoga/ activités manuelles/ sensibilisation à l'art contemporain par l'utilisation de matériaux de la nature, - Dans le cadre de la préparation de temps fort : carnaval, grande lessive, printemps des poètes … - Dans le cadre de fêtes : noël, chasse à l'œuf, carnaval, fêtes des mères et pères … - Dans le cadre de temps partagés : cafés des parents, petits déjeuners, « vendredis c'est permis », Veillée avec fratries, etc. - Dans le cadre de défis ou concours : Les gourmets en or : concours de pizzas - Dans le cadre d'action de prévention : « bobologie au naturel » (intervention d'une naturopathe dangers et précautions), journée « rose » dans le cadre du mois sur le cancer du sein (avec intervention d'une association « pour Audrey ») - Dans le cadre de sensibilisation : utiliser la langue des signes dans le quotidien, - Dans le cadre de sorties : découverte de la Halle au Sucre et participation à un temps de conte), « baby visit » au Musée Portuaire A noter : l'adaptation des équipes au contexte sanitaire encore complexe ou aux difficultés de parents à se rendre disponible Ex : des ateliers sous une forme "dématérialisée" à distance (ex : distribution de petits kits pour le carnaval et saint martin avec des réalisations que les parents font chez eux avec leur enfant
Sorties	Quelques exemples	- Bibliothèque (mots doudous, l'heure du conte) - Musée portuaire, Laac - Jardins publics ou parc : château Coquelle, parc du fort louis à Coudekerque, parc Malo, fort de Petite Synthe - Jardins partagés : Timonerie, Carré de la Vieille, Glacis + tente verte - Sorties à la plage, au marché, au port - Cinéma (studio 43) - Flânerie d'Esquelbecq, cueillette de fruits à Hoymille, ferme Vernaelde, centre équestre de Grande Synthe, ranch sequoia, zoo de fort Mardyck - Balade au port - Sorties au marché - Etc…

Temps forts (organisés en interne)		**<u>Des temps festifs</u>** *Exemples :* - Après-midis carnavalesques, Halloween, - Kermesse de fin d'année scolaire, expo des travaux de l'année - Fêtes calendaires : galette des rois, saint martin, Noël, chasse aux œufs, …, - Anniversaires regroupés des enfants, - Fête de la musique avec parents musiciens, - Etc… **<u>Des activités :</u>** *exemples :* - Séances sportives, - L'expo de juin (pot de départ en vacances : occasion de dire au revoir aux grands qui font leur rentrée à l'école), - Ateliers sonothérapie, - Intervention d'une conteuse, création d'un Kamishibai - Tapis de lecture avec la Médiathèque du Nord - Partenariat avec les 4 Ecluses : Intervention de l'artiste Forrest Pooky pour venir jouer des morceaux de funk acoustique (guitare et voix) - etc... **<u>Des journées ou semaines thématiques :</u>** *exemples :* - Semaine du goût, - La semaine de la petite Enfance, « (re)trouvailles » - etc...

Relations et projets communs avec les Maisons de quartier	Quelques exemples	**<u>Des concertations :</u>** - Groupe projet, - Réunion d'équipe, - Relations régulières, - Conseil de maison, - Etc… **<u>Des animations partagées :</u>** - Des animations et sorties communes avec l'accueil de loisirs ou le secteur jeunesse - Des portes ouvertes pour la reprise des activités à la rentrée. - Des projets parentalité (dans le cadre de REAPP ou non) Ex : sacs à histoires Création d'une fresque murale visant à découvrir la nature par le toucher et d'un terrarium Atelier de sensibilisation à la nature animée par une intervenante artiste plasticienne., Atelier couture pour la création d'un tapis d'éveil et de conte. Atelier cuisine "Pots Doudous" (sensibilisation aux bienfaits des repas "faits-maison ») Visite du LAEP unique pour des mamans de la crèche et faire le parcours en bus. Happy parent : proposition d'un atelier de fabrication du liniment et papotage entre Mamans (échange sur des trucs et astuces avec les enfants) Sens o mail : salle dédiée au lâcher prise, à la détente, et à l'apaisement de l'enfant et de son Parent. - Partenariat avec les bénévoles de la maison de quartier pour l'entretien du jardin potager de la crèche - Etc. **<u>Des temps forts coorganisés :</u>** Quelques exemples : - Le Carnaval avec les petits de l'accueil de loisirs - Saint martin : à la recherche de l'âne de saint martin dans le quartier + un spectacle de marionnettes qui explique la légende de saint martin - Fête de quartier avec la maison de quartier - Halloween avec la maison de quartier - Participation au marché des arts de Noel - Etc… **<u>La Co animation d'actions autour de la parentalité</u>** : - Lieu d'accueil enfants parents ("dans ma cabane » : LAEP associatif situé à la MQ Glacis »)

Réunions pédagogiques (avec équipe ou inter structures), temps d'échanges de pratiques (réseau colinne acepp)	52 temps de rencontres en équipes	**<u>Sous forme de :</u>** - Réunions de 2h avec ordre du jour par rapport à l'actualité de la structure - Journées (avant une réouverture estivale ou lors d'un pont...) - Point info le midi (toute l'équipe ou par section), **<u>Avec intervenant (formation collective)</u>** - « Prendre le temps, vivre au rythme de l'enfant : pourquoi, comment ? » (cfa) - BB signes - Gestes d'urgence - Les troubles envahissants du développement - Faire sortir les enfants de la crèche : pourquoi et comment ? » **<u>En inter structures</u>** - Formation sur la Charte nationale d'accueil du jeune enfant (directrices de structures) - Formation éco2crèche « tous dehors » (CFA, tente verte) - Tous ensemble contre la pauvreté (1 séances pour les directrices -1 séance pour les professionnelles) - « Prendre en compte les nouveaux courants d'éducation » **<u>Échanges de pratiques via le réseau colline acepp</u>** - Sur des thèmes (en 2022 : 2 rencontres -thèmes : les transmissions -égalité filles garçons - 5 à 7 professionnelles selon les séances) - Sur un temps court (13h30/15h) - Pour le personnel d'encadrement
Actions écoles / PMI et Intergénérationnelles		**Quelques exemples** • Temps partagés avec des enfants scolarisés en petite section à l'école ou à la crèche (activités, chorale de Noël, gouters, contes…) • Temps fort avec les familles (Le défilé des monstres : action parent/enfant en partenariat avec l'école de la Porte d'Eau autour d'animations, ateliers, spectacle et goûter) • Action avec la PMI en clôture de la semaine du goût : intervention de la puéricultrice « mon doudou va chez le docteur » (proposition aux enfants de la crèche et de l'ACM de jeux (écoute du cœur du doudou, le lavage des dents …) • Proposition d'animations dans la salle d'attente de la consultation de nourrissons • Rencontres avec les ainés au CCAS autour des contes Etc…

II. Un compte-rendu technique et financier

A. Rapport technique maintenance

1. L'organisation de la maintenance des bâtiments dans le cadre de la DSP

Pour la sixième et dernière année de la première contractualisation Petite Enfance sous DSP **l'Association a réalisé la mise en œuvre de son suivi des bâtiments concernant la maintenance** dans le cadre de la DSP. Pour ce qui relève des obligations relevant de l'occupation des bâtiments (en référence à la répartition règlementaire locataire/propriétaire), elles représentent pour 2022 **148 interventions différentes comptabilisées** (en dehors des interventions de la ville dans le cadre du volet propriétaire).

Pour la seconde année la fonction maintenance bâtiment dite de premier niveau, a été assurée par un agent de maintenance, en lien permanent avec un référent Ville dédié, partagé avec le CCAS, et une assistance administrative et financière qui assure la coordination globale des opérations à conduire, et l'autre pour la réalisation de travaux de premier niveau.

- Sur le plan administratif celle-ci est chargée de la centralisation en interne des demandes de travaux, de leur primo qualification, de leur enregistrement et de leur suivi. Elle transmet toute demande d'intervention, au-delà du premier niveau, au (à la) technicien(e) référent(e) Ville.
Celui-ci après évaluation technique déclenche dans les meilleurs délais les prestations nécessaires.

- Sur le plan technique, l'agent de maintenance assure le premier niveau de petits dépannages/dépannages d'urgence dans les domaines principalement de la plomberie, de l'électricité et de la petite menuiserie.
Ainsi toutes opérations de maintenance relevant du 2ème et 3ème niveau, sont menées en lien avec le référent dédié des services techniques des bâtiments ville, et les frais qui relèvent de l'occupant sont imputés à l'Association.

2. L'enveloppe financière dédiée à la maintenance

Le bilan pour l'année 2022 fait apparaître les résultats suivants :

L'enveloppe utilisée pour les interventions s'élève à **11 929.85 €** et les différents contrats de maintenance s'élèvent à **2 458.77 €.**

L'année 2022 fut marquée côté Ville par le départ fin 2021 de notre interlocutrice/relai Ville/CCAS Charlène Coudeville le 14 décembre, remplacée par Gaëlle Debaenst le 25 avril 2022.

Ainsi ces changements d'interlocuteurs ont eu un impact sur l'organisation ; notant le décalage des états de lieux annuels, la montée en puissance de l'équipe maintenance interne composée d'un agent et d'une administrative et leur rattachement défini à la Directrice Administrative et Financière par rapprochement des engagements financiers liés aux bons d'intervention fournisseurs. Ce qui permet de renouveler l'affirmation que ce corps de métier est une compétence spécifique non acquise soutenue par les conseils de nos interlocuteurs Ville avec qui nous entretenons des relations constructives et fluides.

Nous attirons toutefois encore l'attention que cette **« Maintenance » concerne la maintenance curative,** que les structures deviennent vieillissantes.

Que la structure Soubise (Tout Petits) a subi des dégâts liés à la tempête Eunice en février sur laquelle un arbre est tombé et qu'il a été constaté par ailleurs un préau très peu sécurisé.

Au niveau de la maintenance préventive nous **constatons une récurrence de travaux liés aux bâtiments et au réseau de canalisation** (calcaire, évacuation, fuites au niveau des toitures terrasses, et portes intérieures non adaptées aux usages) ; particulièrement Soubise, Glacis et Tente Verte.

La planification des travaux propriétaires dans le PPI étant étroitement liés à ces problématiques récurrentes, **nécessitent une réactivité des interventions techniques et administratives de suivi.**

Enfin, comme nous l'indiquons chaque année depuis 2017, il est également à noter que les travaux de maintenance curative sont toujours en pleine évolution, en fonction de l'évolution du projet de la structure (bâtiment/pédagogique) ou des évolutions réglementaires dont la parution du décret bâtimentaire en août 2022.

3. Les états des lieux et les travaux effectués

a) Multi accueil des Glacis

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant	
01/02/2022	Mécanisme complet de toilettes	Aduges	31,90 €	Fournitures Castorama
02/02/2022	Changement accus et pile 9v	SSI Engineering	148,62 €	
03/02/2022	Stock 5 mécanismes de toilettes	Aduges	7,25 €	Fournitures Castorama
07/02/2022	Stock 3 néons de 150, 10 néons de 60 et 25 starters	Aduges	4,05 €	Fournitures Rexel
08/03/2022	Ampoules Led	Aduges	1,98 €	Fournitures Leroy Merlin
10/03/2022	Changement du mitigeur pour la biberonnerie	Aduges	63,60 €	Fournitures Cedeo
04/04/2022	Changement presto toilette et douchette	Aduges	95,15 €	Fournitures Cedeo
07/04/2022	Remplacement du robinet douchette salle de change des bébés	Aduges	111,23 €	Fournitures Cedeo
18/05/2022	Stock 25 starters S2 et un embout VAT pour mesurer la tension	Aduges	2,15 €	Fournitures Rexel
18/05/2022	Divers matériels de plomberies et sanitaires	Aduges	8,38 €	Fournitures Castorama
20/05/2022	Changement d'un cylindre tesa	Aduges	32,58 €	Fournitures Trénois Decamps
02/06/2022	Changement ferme porte TS 77 FORCE 3 fixe avec bras compas	Aduges	32,92 €	Fournitures Trénois Decamps
02/06/2022	Vêtements et gants	Aduges	3,12 €	Fournitures Castorama
13/06/2022	Vis à boulon pour ferme porte	Aduges	9,70 €	Fournitures Castorama
15/06/2022	Reproduction de clé pour travaux	Aduges	28,42 €	Fournitures Trénois Decamps
21/06/2022	Intervention sur évacuation en structure	Sapian	158,70 €	
29/06/2022	Matériel outillages tournevis plat et cruciforme	Aduges	2,86 €	Fournitures Castorama
30/06/2022	Divers matériels sanitaires	Aduges	41,22 €	Fournitures Cedeo
06/07/2022	Divers matériels outillages	Aduges	2,81 €	Fournitures Castorama
17/08/2022	Divers matériels outillages, visseries, plomberie	Aduges	8,73 €	Fournitures Castorama
23/11/2022	Changement cartouche tempostop	Aduges	53,41 €	Fournitures Cedeo
29/11/2022	Dépose de 2 projecteurs led et déplacement d'un projecteur selon le devis n°3078	Flash Energies	335,16 €	
31/12/2022	Sécurisation des volets	Calser	883,20 €	
	Maintenance extincteurs et BAES	Nord Extincteurs	175,80 €	
	Exercice d'évacuation sur site	Nord Extincteurs	156,78 €	
	Maintenance alarme/incendie	SSI Engineering	174,00 €	
		Total	**2 573,72 €**	Budget Aduges

Contrats de maintenance

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
2022	Contrat de maintenance en télésurveillance	LUXANT/ESOPE	
2022	Contrat de maintenance alarme installation dépannage maintenance annuelle	ASSI	
2022	Demande d'intervention de gardiennage et sécurité du bâtiment	VIGILANCE	

Total **- €**

Rapport commission de sécurité

Date	Observations
02/09/2020	

Contrats de maintenance ville

Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
Ascenseur		
Désenfumage	DELTA	
Distinction sur les alarmes incendies		
VMC		
Portes automatiques		
Installation électrique	SOCOTEC	
Nettoyage des chéneaux et gouttières	ECR	

Total **0**

b) Crèche Familiale

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant	
03/01/2022	Fourniture et pose d'une sonnette et d'une boîte aux lettres	Aduges	77,80 €	Fournitures Castorama
03/02/2022	Stock 5 mécanismes de toilettes	Aduges	7,25 €	Fournitures Castorama
07/02/2022	Stock 3 néons de 150, 10 néons de 60 et 25 starters	Aduges	4,05 €	Fournitures Rexel
08/03/2022	Ampoules Led	Aduges	1,98 €	Fournitures Leroy Merlin
23/03/2022	Changement du réservoir complet mécanisme chasse d'eau et 5 robinets prestos	Aduges	247,98 €	Fournitures Cedeo
24/03/2022	3 robinets de lavabo tempostop 15x21 sans écrou	Aduges	213,16 €	Fournitures Cedeo
24/03/2022	Flexible male/femelle 15x21	Aduges	23,95 €	Fournitures Cedeo
04/04/2022	2 flexibles diamètre 12 et diamètre 14	Aduges	33,25 €	Fournitures Cedeo
27/04/2022	Flexible de diamètre 12	Aduges	45,88 €	Fournitures Cedeo
18/05/2022	Stock 25 starters S2 et un embout VAT pour mesurer la tension	Aduges	2,15 €	Fournitures Rexel
18/05/2022	Divers matériels de plomberies et sanitaires	Aduges	8,38 €	Fournitures Castorama
02/06/2022	Vêtements et gants	Aduges	3,12 €	Fournitures Castorama
29/06/2022	Matériel outillages tournevis plat et cruciforme	Aduges	2,86 €	Fournitures Castorama
06/07/2022	Divers matériels outillages	Aduges	2,81 €	Fournitures Castorama
11/07/2022	Changement cartouche sanitaire delabie	Aduges	40,31 €	Fournitures Cedeo
18/07/2022	Siphon tuyau d'évacuation colle pvc et bonde de lavabo	Aduges	71,27 €	Fournitures Cedeo
17/08/2022	Divers matériels outillages, visseries, plomberie	Aduges	8,73 €	Fournitures Castorama
26/08/2022	Double de clé de la porte d'entrée	Aduges	4,68 €	Fournitures Trénois Decamps
16/09/2022	Dépose et découpe d'une tablette et de 2 tubes selon convention D22-151	Cetide	96,00 €	
	Exercice d'évacuation sur site	Nord Extincteurs	7,84 €	
		Total	**903,45 €**	Budget Aduges

Contrats de maintenance

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
2022	Contrat de maintenance en télésurveillance	LUXANT/ESOPE	
2022	Contrat de maintenance alarme installation dépannage maintenance annuelle	ASSI	
2022	Demande d'intervention de gardiennage et sécurité du bâtiment	VIGILANCE	

Total	**- €**

Rapport commission de sécurité

Date	Observations
21/10/2020	

Contrats de maintenance ville

Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
Ascenseur		
Désenfumage	DELTA	
Distinction sur les alarmes incendies		
VMC		
Portes automatiques		
Installation électrique	SOCOTEC	
Nettoyage des chéneaux et gouttières	ECR	

Total	**0**

c) Multi accueil du Banc Vert

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant	
02/02/2022	2 piles 9v pour alarme incendie	SSI Engineering	141,60 €	
03/02/2022	Stock 5 mécanismes de toilettes	Aduges	7,25 €	Fournitures Castorama
07/02/2022	Stock 3 néons de 150, 10 néons de 60 et 25 starters	Aduges	4,05 €	Fournitures Rexel
08/03/2022	Ampoules Led	Aduges	1,99 €	Fournitures Leroy Merlin
04/05/2022	Réparation et changement pièce sur interphone	Flash Energies	166,80 €	
18/05/2022	Divers matériels de plomberies et sanitaires	Aduges	8,39 €	Fournitures Castorama
18/05/2022	Stock 25 starters S2 et un embout VAT pour mesurer la tension	Aduges	2,15 €	Fournitures Rexel
02/06/2022	Vêtements et gants	Aduges	3,12 €	Fournitures Castorama
20/06/2022	Verrou automatique avec gâche en 50 MM	Aduges	25,30 €	Fournitures Trénois Decamps
28/06/2022	Travaux de menuiserie sur bloc porte d'entrée	SDD	486,20 €	
29/06/2022	Matériel outillages tournevis plat et cruciforme	Aduges	2,87 €	Fournitures Castorama
29/06/2022	Remplacement mitigeur lavabo + bombe pour le local technique	Aduges	81,78 €	Fournitures Cedeo
06/07/2022	Divers matériels outillages	Aduges	2,81 €	Fournitures Castorama
17/08/2022	2 mitigeurs éviers avec douchettes et 2 caches trous standard et 2 cartouches acrylique	Aduges	227,14 €	Fournitures Cedeo
17/08/2022	Divers matériels outillages, visseries, plomberie	Aduges	8,73 €	Fournitures Castorama
18/08/2022	4 flexibles cartouche acrylique et 2 tiges filetées diam 6	Aduges	22,12 €	Fournitures Cedeo
23/08/2022	Reproduction clé porte d'entrée	Aduges	28,51 €	Fournitures Trénois Decamps
15/11/2022	Remplacement hublot extérieur cassé et réglage de l'horloge astro Theben	Flash Energies	231,90 €	
	Maintenance extincteurs et BAES	Nord Extincteurs	150,60 €	
	Exercice d'évacuation sur site	Nord Extincteurs	156,78 €	
	Vérification alarme/incendie	SSI Engineering	174,00 €	
		Total	**1 934,09 €**	Budget Aduges

Contrats de maintenance

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
2022	Contrat de maintenance en télésurveillance	LUXANT/ESOPE	404,69 €
2022	Contrat de maintenance alarme installation dépannage maintenance annuelle	ASSI	216,00 €
2022	Demande d'intervention de gardiennage et sécurité du bâtiment	VIGILANCE	43,2

Total **663,89 €**

Rapport commission de sécurité

Date	Observations
12/05/2016	

Contrats de maintenance ville

Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
Ascenseur		
Désenfumage	DELTA	
Distinction sur les alarmes incendies		
VMC		
Portes automatiques		
Installation électrique	SOCOTEC	
Nettoyage des chéneaux et gouttières	ECR	

Total **0**

d) Multi accueil Soubise/Les Tout Petits

03/01/2023	Remplacement de la colonne de lavabo	Aduges	178,91 €	Fournitures Cedeo
02/02/2022	Changement batterie	SSI Engineering	156,60 €	
03/02/2022	Stock 5 mécanismes de toilettes	Aduges	7,25 €	Fournitures Castorama
07/02/2022	Stock 3 néons de 150, 10 néons de 60 et 25 starters	Aduges	4,05 €	Fournitures Rexel
02/03/2022	Clé transit sur numéro MV915	Aduges	30,91 €	Fournitures Trénois Decamps
08/03/2022	Ampoules Led	Aduges	1,99 €	Fournitures Leroy Merlin
08/03/2022	6 néons de 60	Aduges	26,66 €	Fournitures Rexel
21/03/2022	Divers outillages équerre d'assemblage, vis	Aduges	35,40 €	Fournitures Castorama
07/04/2022	Mécanisme complet de chasse d'eau	Aduges	31,90 €	Fournitures Castorama
18/05/2022	Divers matériels de plomberies et sanitaires	Aduges	8,39 €	Fournitures Castorama
18/05/2022	Stock 25 starters S2 et un embout VAT pour mesurer la tension	Aduges	2,15 €	Fournitures Rexel
02/06/2022	Vêtements et gants	Aduges	3,12 €	Fournitures Castorama
15/06/2022	Reproduction de clé de structure pour les travaux	Aduges	28,42 €	Fournitures Trénois Decamps
29/06/2022	Matériel outillages tournevis plat et cruciforme	Aduges	2,87 €	Fournitures Castorama
06/07/2022	Divers matériel outillage	Aduges	2,81 €	Fournitures Castorama
25/07/2022	2 mitigeurs de lavabo	Aduges	185,52 €	Fournitures Cedeo
01/08/2022	2 bondes de lavabo diamètre 63	Aduges	9,94 €	Fournitures Cedeo
12/08/2022	Cylindre et un coffre	Aduges	124,23 €	Fournitures Trénois Decamps
17/08/2022	Divers matériels outillages, visseries, plomberie	Aduges	8,73 €	Fournitures Castorama
07/09/2022	Intervention sur bloc porte d'entrée	SDD	376,20 €	
07/09/2022	Intervention sur curage toilette du personnel	Sapian	286,00 €	
07/11/2022	Divers matériels électriques	Aduges	19,30 €	Fournitures Castorama
23/11/2022	Intervention urgente sur les portes arrière et avant réglage de gâche	SDD	410,40 €	
30/11/2022	Remplacement thermostat ballon d'eau chaude de 50 litres	Aduges	29,64 €	Fournitures Cedeo
08/12/2022	Intervention débouchage de 3 éviers en cuisine	Sapian	272,40 €	
	Exercice d'évacuation sur site	Nord Extincteurs	156,78 €	
	Vérification alarme/incendie	SSI Engineering	174,00 €	
		Total	**2 574,57 €**	Budget Aduges

Contrats de maintenance

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
2022	Contrat de maintenance en télésurveillance	LUXANT/ESOPE	404,88 €
2022	Contrat de maintenance alarme installation dépannage maintenance annuelle	ASSI	216,00 €
2022	Demande d'intervention de gardiennage et sécurité du bâtiment	VIGILANCE	
		Total	**620,88 €**

Rapport commission de sécurité

Date	Observations
20/11/2012	

Contrats de maintenance ville

Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
Ascenseur		
Désenfumage	DELTA	
Distinction sur les alarmes incendies		
VMC		
Portes automatiques		
Installation électrique	SOCOTEC	
Nettoyage des chéneaux et gouttières	ECR	
	Total	**0**

e) Multi accueil du Grand Large

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant	
02/02/2022	2 piles 9v pour alarme incendie	SSI Engineering	141,60 €	
03/02/2022	Stock 5 mécanismes de toilettes	Aduges	7,25 €	Fournitures Castorama
07/02/2022	Stock 3 néons de 150, 10 néons de 60 et 25 starters	Aduges	4,05 €	Fournitures Rexel
08/03/2022	Ampoules Led	Aduges	1,99 €	Fournitures Leroy Merlin
18/05/2022	Divers matériels de plomberies et sanitaires	Aduges	8,39 €	Fournitures Castorama
18/05/2022	Stock 25 starters S2 et un embout VAT pour mesurer la tension	Aduges	2,15 €	Fournitures Rexel
02/06/2022	Vêtements et gants	Aduges	3,12 €	Fournitures Castorama
29/06/2022	Matériel outillages tournevis plat et cruciforme	Aduges	2,87 €	Fournitures Castorama
06/07/2022	Divers matériels outillages	Aduges	2,81 €	Fournitures Castorama
12/08/2022	Verrou de sécurité sur porte extérieure	Aduges	89,14 €	Fournitures Trénois Decamps
17/08/2022	Divers matériels outillages, visseries, plomberie	Aduges	8,73 €	Fournitures Castorama
29/08/2022	Remplacement bague et joint pour sortie WC	Aduges	10,63 €	Fournitures Cedeo
31/10/2022	Matériels bois pour fabrication rampe extérieure	Cetide	165,46 €	Fournitures CBI
23/11/2022	Changement de la cartouche tempostop	Aduges	79,21 €	Fournitures Cedeo
	Maintenance extincteurs et BAES	Nord Extincteurs	607,92 €	
	Exercice d'évacuation sur site	Nord Extincteurs	156,78 €	
	Vérification alarme/incendie	SSI Engineering	174,00 €	
		Total	**1 466,10 €**	Budget Aduges

Contrats de maintenance

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
2022	Contrat de maintenance en télésurveillance	LUXANT/ESOPE	404,69 €
2022	Contrat de maintenance alarme installation dépannage maintenance annuelle	ASSI	216,00 €
2022	Demande d'intervention de gardiennage et sécurité du bâtiment	VIGILANCE	

Total **620,69 €**

Rapport commission de sécurité

Date	Observations
06/02/2020	

Contrats de maintenance ville

Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
Ascenseur		
Désenfumage	DELTA	
Distinction sur les alarmes incendies		
VMC		
Portes automatiques		
Installation électrique	SOCOTEC	
Nettoyage des chéneaux et gouttières	ECR	

Total **0**

f) Multi accueil du Jeu de Mail

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant	
02/02/2022	Remplacement du BAES selon devis D003269	Nord Extincteurs	116,52 €	
03/02/2022	Stock 5 mécanismes de toilettes	Aduges	7,25 €	Fournitures Castorama
07/02/2022	Stock 3 néons de 150, 10 néons de 60 et 25 starters	Aduges	4,05 €	Fournitures Rexel
08/03/2022	Ampoules Led	Aduges	1,98 €	Fournitures Leroy Merlin
16/03/2022	Divers travaux de maintenance sur les alarmes incendies selon devis 1261596	SSI Engineering	228,80 €	
18/05/2022	Divers matériels de plomberies et sanitaires	Aduges	8,38 €	Fournitures Castorama
18/05/2022	Interrupteur pour ouverture de porte	Aduges	12,08 €	Fournitures Rexel
18/05/2022	Stock 25 starters S2 et un embout VAT pour mesurer la tension	Aduges	2,15 €	Fournitures Rexel
02/06/2022	Vêtements et gants	Aduges	3,12 €	Fournitures Castorama
13/06/2022	Changement joint de la porte d'entrée vitrée avec dépose et repose du vitrage	France verre	183,60 €	
20/06/2022	Pose de films thermiques	Glastint	1 107,60 €	
22/06/2022	Remplacement d'un col de cygne	Aduges	59,75 €	Fournitures Cedeo
29/06/2022	Matériel outillages tournevis plat et cruciforme	Aduges	2,86 €	Fournitures Castorama
06/07/2022	Divers matériels outillages	Aduges	2,81 €	Fournitures Castorama
20/07/2022	Raccords et siphon pour groupe de sécurité	Aduges	5,89 €	Fournitures Cedeo
17/08/2022	Divers matériels outillages, visseries, plomberie	Aduges	8,74 €	Fournitures Castorama
23/08/2022	Reproduction de clé de la porte d'entrée	Aduges	33,49 €	Fournitures Trénois Decamps
03/11/2022	Achat de 2 détecteurs de mouvements	Aduges	81,60 €	Fournitures Rexel
28/11/2022	Remplacement porte magnétique coupe-feu	SSI Engineering	32,59 €	
29/12/2022	Remplacement maintien magnétique	SSI Engineering	32,59 €	
	Exercice d'évacuation sur site	Nord Extincteurs	25,57 €	
	Maintenance extincteurs et BAES	Nord Extincteurs	65,88 €	
		Total	**2 027,30 €**	Budget Aduges

Contrats de maintenance

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
2022	Contrat de maintenance en télésurveillance	LUXANT/ESOPE	66,05 €
2022	Contrat de maintenance alarme installation dépannage maintenance annuelle	ASSI	
2022	Demande d'intervention de gardiennage et sécurité du bâtiment	VIGILANCE	35,25 €
		Total	**101,30 €**

Rapport commission de sécurité

Date	Observations
01/06/2022	

Contrats de maintenance ville

Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
Ascenseur		
Désenfumage	DELTA	
Distinction sur les alarmes incendies		
VMC		
Portes automatiques		
Installation électrique	SOCOTEC	
Nettoyage des chéneaux et gouttières	ECR	
	Total	**0**

g) Multi accueil de la tente verte

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant	
02/02/2022	Remplacement du BAES	Nord Extincteurs	116,52 €	
03/02/2022	Stock 5 mécanismes de toilettes	Aduges	7,25 €	Fournitures Castorama
07/02/2022	Stock 3 néons de 150, 10 néons de 60 et 25 starters	Aduges	4,05 €	Fournitures Rexel
08/03/2022	Ampoules Led	Aduges	1,99 €	Fournitures Leroy Merlin
18/05/2022	Divers matériels de plomberies et sanitaires	Aduges	8,38 €	Fournitures Castorama
18/05/2022	Stock 25 starters S2 et un embout VAT pour mesurer la tension	Aduges	2,16 €	Fournitures Rexel
02/06/2022	Vêtements et gants	Aduges	3,13 €	Fournitures Castorama
15/06/2022	Reproduction de clé de structure pour travaux	Aduges	11,33 €	Fournitures Trénois Decamps
29/06/2022	Matériel outillages tournevis plat et cruciforme	Aduges	2,86 €	Fournitures Castorama
06/07/2022	Divers matériels outillages	Aduges	2,80 €	Fournitures Castorama
17/08/2022	Divers matériels outillages, visseries, plomberie	Aduges	8,71 €	Fournitures Castorama
23/09/2022	Changement du robinet temporisé	Aduges	91,24 €	Fournitures Cedeo
25/10/2022	Achat de matériel évier et mitigeur et agrafeuse murale avec agrafes	Aduges	146,30 €	Fournitures Leroy Merlin
	Exercice d'évacuation sur site	Nord Extincteurs	43,90 €	
		Total	**450,62 €**	Budget Aduges

Contrats de maintenance

Date	Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
2022	Contrat de maintenance en télésurveillance	LUXANT/ESOPE	113,29 €
2022	Contrat de maintenance alarme installation dépannage maintenance annuelle	ASSI	120,96 €
2022	Demande d'intervention de gardiennage et sécurité du bâtiment	VIGILANCE	217,76 €

Total **452,01 €**

Rapport commission de sécurité

Date	Observations
11/06/2020	

Contrats de maintenance ville

Travaux effectués	Nom de l'intervenant	Montant
Ascenseur		
Désenfumage	DELTA	
Distinction sur les alarmes incendies		
VMC		
Portes automatiques		
Installation électrique	SOCOTEC	
Nettoyage des chéneaux et gouttières	ECR	

Total **0**

B. Investissements réalisés en 2022

Les **investissements réalisés courant l'année 2022 s'élèvent à 12 808.22 €.**

Ils correspondent en majorité au projet de rénovation de la Tisanerie du Multi Accueil de la Tente Verte (+50 %) pour 6 558.24 € : ayant bénéficié d'un cofinancement CAF dans le cadre d'un dossier d'investissement à hauteur de 40 %.

Pour le solde, les investissements par nature se décomposent comme suit :

- ✓ Mobilier à hauteur de 1 285.30 € initialement commandé en 2021 puis régulariser en 2022 après levée d'un litige avec le fournisseur pour le MAC des glacis.
- ✓ Plan de travail inox au MAC Grand Large à la suite d'analyses LICAAL défavorables pour 1 638 €
- ✓ Matériels Informatique à hauteur de 273.83 € chacune pour le financement du renouvellement du Firewall.
- ✓ Matériel spécifique d'aménagement de poste pour 199.9 € afin d'équiper d'un parc adapté une assistante maternelle de la crèche familiale investissement qui a bénéficié d'un financement AGEFIPH
- ✓ Et enfin Lave-Linge, Sèche-Linge, domestiques face aux pannes / urgence dans l'attente de renouvellement de la DSP qui intégrera l'acquisition de matériel semi professionnel plus adapté aux quantités et usages.

Ref.	Seq	Libelle	Date d'achat	Durée Amt	Valeur amortir	Amort. période	V.N.C.
MULTI ACC BANC VERT							
218300 MATERIEL INFORMATIQUE							
Acquisitions							
IMMO01622	1	MAT FIREWALL F2204794 MP MSI	28.04.2022	3	273,83	62,02	211,81
Sous Totaux	**218300 MATERIEL INFORMATIQUE**				273,83	62,02	211,81
Totaux	**MULTI ACC BANC VERT**				273,83	62,02	211,81
CRECHE FAMILIAL							
215000 MATERIEL ACTIVITES							
Acquisitions							
IMMO01599	1	INV AGEFIPH CF DEGUELDRE PARC BOIS P	04.02.2022	3	199,90	60,43	139,47
Sous Totaux	**215000 MATERIEL ACTIVITES**				199,90	60,43	139,47
218300 MATERIEL INFORMATIQUE							
Acquisitions							
IMMO01621	1	MAT FIREWALL F2204794 CF MSI	28.04.2022	3	273,83	62,02	211,81
Sous Totaux	**218300 MATERIEL INFORMATIQUE**				273,83	62,02	211,81
Sous Totaux	**MULTI ACC FAMILIAL**				473,73	122,45	351,28
MULTI ACC GLACIS							
215000 MATERIEL ACTIVITES							
Acquisitions							
IMMO01665	1	LIT HAUT BARREAUX PORTE BASCUL CG H	01.01.2022	10	869,38	86,94	782,44
IMMO01666	1	LIT EMPILABLE AVEC ROULETTES CG HAB/	01.01.2022	10	415,92	41,59	374,33
Sous Totaux	**215000 MATERIEL ACTIVITES**				1 285,30	128,53	1 156,77
218300 MATERIEL INFORMATIQUE							
Acquisitions							
IMMO01620	1	MAT FIREWALL F2204794 CG MSI	28.04.2022	3	273,83	62,02	211,81
Sous Totaux	**218300 MATERIEL INFORMATIQUE**				273,83	62,02	211,81
Sous Totaux	**MULTI ACC GLACIS**				1559,13	190,55	1368,58
MULTI ACC GRAND LARG							
213500 AGENCEMENTS INSTALLATIONS							
Acquisitions							
IMMO01669	1	PLAN DE TRAVAIL INOX	22.11.2022	10	1 638,00	17,95	1 620,05
Sous Totaux	**213500 AGENCEMENTS INSTALLATIONS**				1 638,00	17,95	1 620,05
218300 MATERIEL INFORMATIQUE							
Acquisitions							
IMMO01624	1	MAT FIREWALL F2204794 ML MSI	28.04.2022	3	273,83	62,02	211,81
Sous Totaux	**218300 MATERIEL INFORMATIQUE**				273,83	62,02	211,81
Sous Totaux	**MULTI ACC GRAND LARG**				1911,83	79,97	1831,86

Ref.	Seq	Libelle	Date d'achat	Durée Amt	Valeur amortir	Amort. période	V.N.C.
MULTI ACC JEU MAIL							
215000 MATERIEL ACTIVITES							
Acquisitions							
IMMO01590	1	LAVE LINGE SAMSUNG FRONT MJ BOULAN	31.01.2022	3	749,00	229,15	519,85
Sous Totaux	**215000 MATERIEL ACTIVITES**				**749,00**	**229,15**	**519,85**
218300 MATERIEL INFORMATIQUE							
Acquisitions							
IMMO01625	1	MAT FIREWALL F2204794 MJ MSI	28.04.2022	3	273,83	62,02	211,81
Sous Totaux	**218300 MATERIEL INFORMATIQUE**				**273,83**	**62,02**	**211,81**
Sous Totaux	**MULTI ACC JEU MAIL**				**1022,83**	**291,17**	**731,66**
MULTI ACC TENTE VERT							
213500 AGENCEMENTS INSTALLATIONS							
Acquisitions							
IMMO01657	1	TRVX DE PEINTURE CAF MT TISANERIE	30.06.2022	10	523,03	26,51	496,52
IMMO01659	1	TISANERIE INV CAF MT CUISINELLA	26.07.2022	10	4 150,00	180,78	3 969,22
IMMO01660	1	TRVX MANUTEN TISANERIE INV CAF MT CE	29.08.2022	10	128,00	4,38	123,62
IMMO01662	1	MISE EN PEINT INV CAF MT TISANERIE CET	29.08.2022	10	1 120,00	38,36	1 081,64
IMMO01664	1	RENOV SOL INV CAF MT TISANERIE DRCP	23.08.2022	10	647,21	23,23	623,98
Sous Totaux	**213500 AGENCEMENTS INSTALLATIONS**				**6 568,24**	**273,26**	**6 294,98**
218300 MATERIEL INFORMATIQUE							
Acquisitions							
IMMO01626	1	MAT FIREWALL F2204794 MT MSI	28.04.2022	3	273,80	62,01	211,79
Sous Totaux	**218300 MATERIEL INFORMATIQUE**				**273,80**	**62,01**	**211,79**
Sous Totaux	**MULTI ACC TENTE VERT**				**6842,04**	**335,27**	**6506,77**
MULTI ACC TOUT PETIT							
215000 MATERIEL ACTIVITES							
Acquisitions							
IMMO01593	1	SECHE LINGE FRONT ESSENTIELB TP BOUI	15.02.2022	3	449,00	131,22	317,78
Sous Totaux	**215000 MATERIEL ACTIVITES**				**449,00**	**131,22**	**317,78**
218300 MATERIEL INFORMATIQUE							
Acquisitions							
IMMO01623	1	MAT FIREWALL F2204794 TP MSI	28.04.2022	3	273,83	62,02	211,81
Sous Totaux	**218300 MATERIEL INFORMATIQUE**				**273,83**	**62,02**	**211,81**
Sous Totaux	**MULTI ACC TOUT PETIT**				**722,83**	**193,24**	**529,59**
Total général					**12 806,22**	**1 274,67**	**11 531,55**

C. Rapport technique ressources humaines

Les 7 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfants comptabilisent 10 cadres et 99 employés au 31 décembre 2022.
L'Association a employé 17 salariés handicapés au sein des EAJE, soit 15 % de l'effectif total au 31/12/2021, et est à jour de l'obligation d'emploi au titre de l'année 2022.

Nature de l'emploi	CDI	CDD	Contrats aidés	Assistantes Maternelles	Total
Encadrement	10				**10**
Administration	3				**3**
Petite Enfance	60	3	8	13	**84**
Entretien	12				**12**
	85	**3**	**8**	**13**	**109**

a) Les mouvements de personnel

Entrées de personnel	
- en contrat à durée indéterminée	11
- en contrat à durée déterminée	177
TOTAL	**188**

Départs	
- ruptures conventionnelles	0
- démissions	9
- départs à la retraite	1
- licenciements	1
- fins de période d'essai	0
- décès	0
- fins de CDD	169
Mutations internes	**6**
Promotions	**0**

On constate une augmentation des départs volontaires sur les 3 dernières années, notamment sur les métiers dits « en tension » : auxiliaires de puéricultures, assistantes maternelles, qui trouvent des opportunités d'emplois ailleurs.

b) L'accueil de stagiaires

Stages

	Formations diplômantes		Formations non diplômantes	
Nature du stage	**Nombre de stagiaires**	**Nombre d'heures**	**Nombre de stagiaires**	**Nombre d'heures**
Administratif				
Petite Enfance / Encadrante	**17**	4405	**15**	840
Entretien				
Découverte				

c) Les organigrammes

Crèche des Glacis

Organigramme actualisé au 31 décembre 2022

Directrice d'équipement
Corinne CATHAGNE

Diplôme d'Etat de puéricultrice

Directrice adjointe
Sandrine REVILLON

Diplôme d'Educatrice de jeunes enfants

POLE PUERICULTURE

Auxiliaires de Puériculture
Isabelle DEPIN
Manon LECAILLIEZ
Alix MAEREN
Laurence MESEURE
Christine SMAGGHE
Annie VERNIEUWE
Chloé BOZZA

Apprentie Auxiliaire de Puériculture
Zoé LE PODER Apprentissage
Tiphaine SENICOURT Apprentissage

Accompagnatrices petite enfance
Céline BULENS
Doriane DAEYE
Elvina DECLERCK
Angélique FARETIE
Kelly LEBRUN

POLE SECRETARIAT

Référente accueil et administratif
Stéphanie VANDERRIELE
Partagé avec la Crèche des Tout Petits

POLE ENTRETIEN/CUISINE

Agents d'entretien
Angélique LEDEZ
Julie FOURNIER

Cuisinière
Marie-Josée MAREZ

Modifications par rapport à 2021 :

Recrutement de 2 contrats d'apprentissage Auxiliaires de puéricultures au 1er septembre 2022
Recrutement de 2 accompagnatrices petite enfance : Angélique FARETIE et Kelly LEBRUN

Crèche Familiale

Organigramme actualisé au 31 décembre 2022

Directrice d'équipement
Valérie MAERTEN
DE puéricultrice

Directrice adjointe
Pascaline CATEL
DEJE

Educatrice de jeunes enfants
Dorothée WAVRANT

Référente accueil et administratif
Véronique GRISOLET
(temps partagé avec le Multi Accueil du Grand Large)

Agent d'entretien
Christine BLANCHEFLEUR
(temps partagé avec la Maison de Quartier du Méridien)

13 assistantes maternelles

DECROCQ Karine
DEGUELDRE Sylvie
DEQUEKER Christelle
DUBUS Isabelle
DUFOUR Sandrine
FILEGON Béatrice
FOURNIER Déborah
MAGNIER Patricia
MERSSEMAN Lucile
MOCKELYN Anne
RONCHIN Chantal
SCHOONHEERE Nathalie
TANGE Fabienne

Modification par rapport à 2021

Aurore DELBECQ est mutée à la Maison de Quartier de la Basse Ville au 1er septembre 2022
Sylvie BRUNET a été licenciée pour inaptitude le 22 décembre 2022
Pascaline VECHE/DEJEANTE a démissionné le 13 octobre 2022
Christiane MORIZOT est partie à la retraite le 31 décembre 2022

Crèche du Banc Vert

Organigramme actualisé au 31 décembre 2022

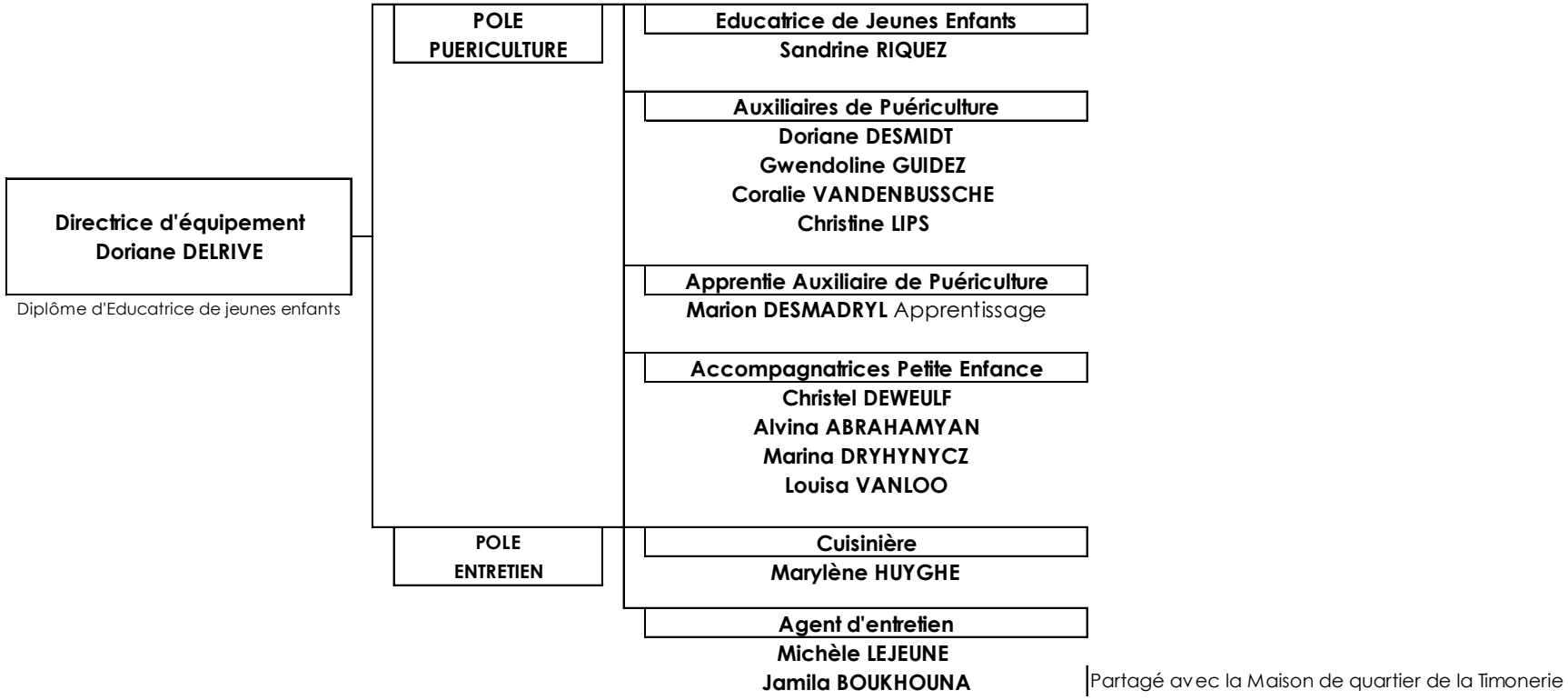

Modifications par rapport à 2021 :

Mélanie BAETEMAN, infirmière, a démissionné le 1er février 2022

Gwendoline GUIDEZ remplace Laëtita COUSIN, qui a démissionné le 16 avril 2022

Recrutement d'un contrat d'apprentissage Auxiliaire de puériculture le 1er septembre 2022

Louisa VANLOO, accompagnatrice petite enfance, remplace Camille GERVOIS, Auxiliaire de puériculture, qui a démissionné le 8 avril 2022

Marina DRYHYNYCZ est employée à temps plein (30 heures auparavant) pour remplacer en partie Mélanie BAETEMAN

Crèche des Tout Petits

Organigramme actualisé au 31 décembre 2022

Directrice d'équipement
Virginie LANDKOCZ
Puéricultrice

Directrice adjointe
Nathalie D'HALLUIN
DEJE

POLE PUERICULTURE

Auxiliaires de puériculture
Sophie BERTHELOOT
Nathalie BRAGAGNOLO
Marie CARON
Marie CHIEUX
Céline DOS SANTOS
Sylvie ROUCOU
Eva TALLEU
Marion ODUL

Apprentie Auxiliaire de puériculture
Alison TASSART - apprentissage
Léa TURPIN - apprentissage

Accompagnatrices petite enfance
Myriam SERGEANT
Anne VENARD
Cathy VERCAMER
Nawel ABROUGUI
Estelle FERKOUS

POLE ENTRETIEN/CUISINE

Cuisinière
Thérèse BOYAVAL

Agents d'entretien
Armenuhi ANTONYAN
Priscillia GOSSELIN
Sabrina YAKOUBI
(temps partagé avec la Maison de Quartier Soubise)

POLE ADMINISTRATIF

Référent accueil et administratif
Stéphanie VANDERRIELE
(temps partagé avec le Multi Accueil des Glacis)

Modifications par rapport à 2021

Estelle FERKOUS cdd du 30/05/2022 au 15/05/2023 en remplacement de Christine MEERSMAN en arrêt maladie
Nawel ABROUGUI cdd du 10/01/2022 au 06/01/2023 en rempalcement de Nadia DUBOIS en arrêt maladie
Alison TASSART contrat d'apprentissage du 01/09/2022 au 31/08/2023
Léa TURPIN contrat d'apprentissage du 01/09/2022 au 31/08/2023

Crèche du Grand Large

Organigramme actualisé au 31 décembre 2022

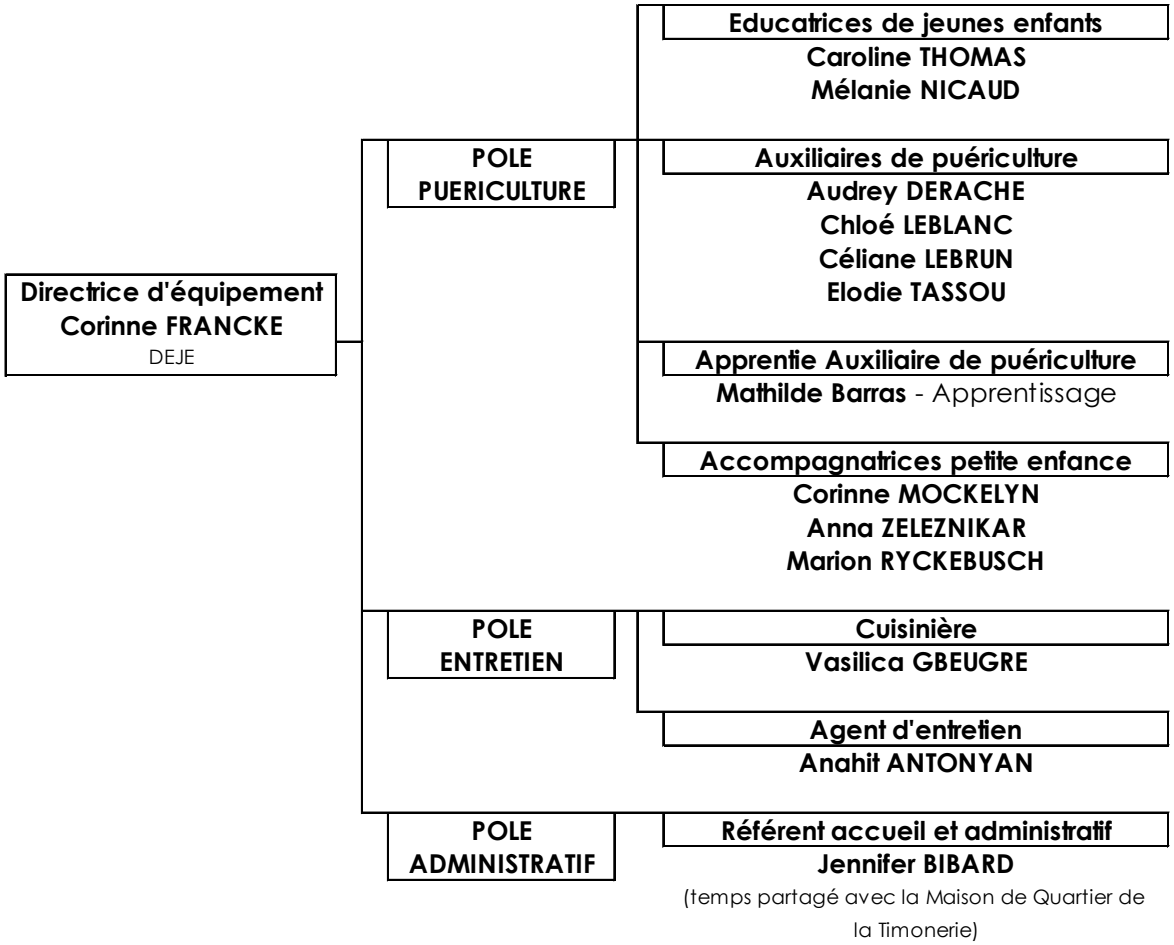

Modifications par rapport à 2021

Mathilde BARRA contrat d'apprentissage du 01/09/2022 au 31/08/2023
Marion RYCKEBUSCH cdd du 10/01/2022 au 31/01/2023 en rempalcement de Elodie SALIM en arrêt maladie
Caroline THOMAS est embauchée le 03/01/2022 en remplacement d'Eloïse Brutsaert, démission
Chloé LEBLANC remplace Charlotte LASSALLE, démission
Céliane LEBRUN remplace Valérie PEZIN, démission
Anna ZELEZNIKAR remplace Claire MONTAGNE, démission

Crèche du Jeu de Mail

Organigramme actualisé au 31 décembre 2022

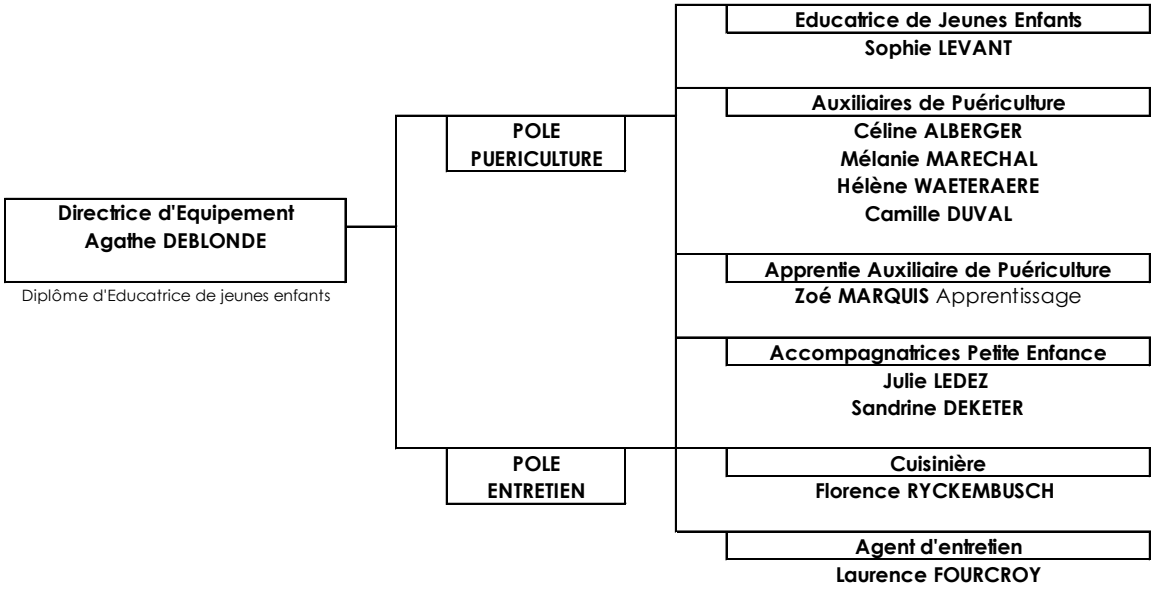

Modifications par rapport à 2022 :

Sophie LEVANT, en longue maladie, est remplacée par Louise ALLESINA en CDD

Céline ALBERGER a obtenu le diplôme d'auxiliaire de puériculture

Camille DUVAL, Référente numérique au sein du pôle Vie de quartier, a obtenu le diplôme d'auxilaiire de puériculture et est missionnée sur le remplacement de Mélanie MARECHAL en congé parental

Recrutement de Zoé MARQUIS en contrat d'apprentissage le 1er septembre 2022

Crèche de la Tente Verte

Organigramme actualisé au 31 décembre 2022

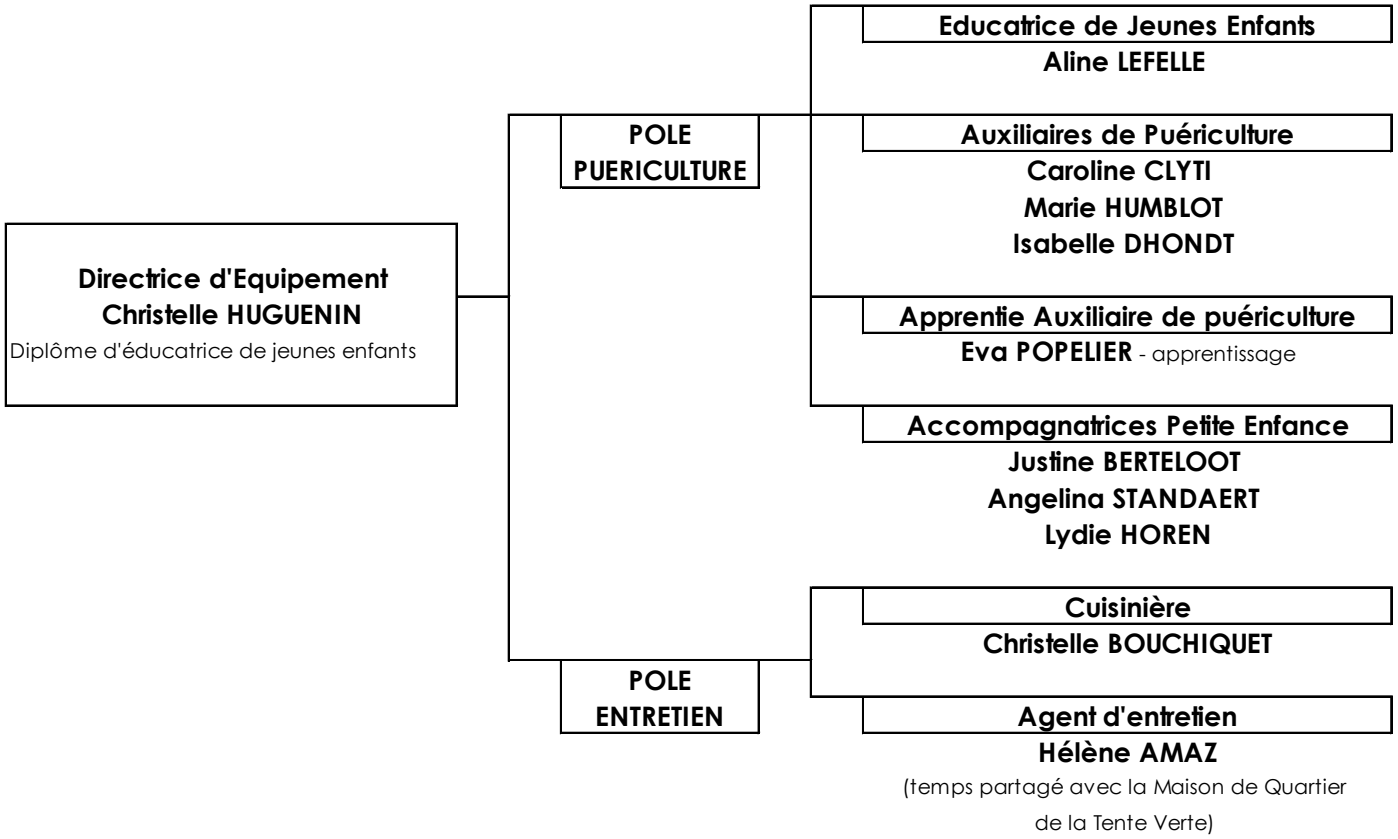

<u>Modifications par rapport à 2021</u>

Eva POPELIER contrat d'apprentissage du 01/09/2022 au 31/08/2023

Aline LEFELLE missionnée EJE sur le remplacement de Valérie LABUSSIERE en arrêt maladie

d) Composition des équipes

Multi Accueil du Banc Vert	Multi Accueil du Grand Large	Multi Accueil du Jeu de Mail	Multi Accueil de la Tente Verte
1 directrice (EJE)	1 directrice (EJE)	1 directrice (EJE)	1 directrice (EJE)
1 EJE	1 infirmière	1 EJE	1 EJE
4 auxiliaires de puériculture	1 EJE	4 auxiliaires de puériculture	3 auxiliaires de puériculture
4 accompagnatrices petite enfance	4 auxiliaires de puériculture	2 accompagnatrices petite enfance	1 apprentie auxiliaire de puériculture
1 apprentie auxiliaire de puériculture	1 apprentie auxiliaire de puériculture	1 apprentie auxiliaire de puériculture	3 accompagnatrices petite enfance
1 cuisinier	3 accompagnatrice petite enfance	1 cuisinier	1 cuisinier
2 agents d'entretien	1 cuisinier	1 agent d'entretien	1 agent d'entretien
	1 agent d'entretien		
	1 référent accueil et administratif		

Crèche Familiale	Multi Accueil des Glacis	Multi Accueil des Tout Petits
1 directrice (puéricultrice)	1 directrice (puéricultrice)	1 directrice (puéricultrice)
1 directrice-adjointe (EJE)	1 directrice-adjointe (EJE)	1 directrice-adjointe (EJE)
1 EJE	7 auxiliaires de puériculture	8 auxiliaires de puériculture
13 assistantes maternelles	5 accompagnatrices petite enfance	2 apprenties auxiliaires de puériculture
1 agent d'entretien	2 apprenties auxiliaires de puériculture	5 accompagnatrices petite enfance
1 référent accueil et administratif	1 cuisinier	1 cuisinier
1 assistante comptable (SAJE)	2 agents d'entretien	3 agents d'entretien
	1 référent accueil et administratif	1 référent accueil et administratif

2. Formation

Liste des formations :

- Maintien et Acquisition des Compétences HACCP : 7 personnes de différentes structures.
- Prendre en compte les nouveaux courants d'éducation : formation de groupe crèche des Glacis, 14 personnes.
- Gestes d'urgence chez l'enfant : formation de groupe crèche des Tout Petits, 16 personnes.
- Langue des signes pour les bébés : formation de groupe crèche du Banc Vert, 11 personnes.
- Prendre le temps de vivre au rythme de l'enfant : formation de groupe assistantes maternelles, 15 personnes.
- HACCP formation initiale : 2 personnes de différentes structures.
- Sauveteur Secouriste de Travail formation initiale : 2 personnes de différentes structures.
- Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur et Secouriste du Travail : 6 personnes de différentes structures.
- Faire sortir les enfants de la crèche : formation de groupe crèche de la Tente Verte, 8 personnes.
- Faire vivre la chartre nationale d'accueil d'enfants : 12 personnes de différentes structures.

En résumé :

93 personnes en totalité ont suivi une formation en 2022 :

- 29 personnes ont suivi une formation individuelle.
- 64 personnes ont suivi une formation collective.

Cette volonté de formation répond à deux exigences :

- Permettre aux crèches de renouveler leurs pratiques professionnelles
- Répondre en partie aux exigences liées à la sécurité et l'hygiène dans nos crèches.

3. La Masse salariale

La masse salariale est de 3 648 596 € en 2022 pour un total de 88,67 ETP ; contre 3 501 232 € en 2021 pour un total de 85.97 ETP, soit en augmentation de 147 k€, qui correspond à une variation de 4.20 %. Cette hausse s'explique par :

- L'augmentation naturelle des salaires ; en effet la valeur de point a augmenté de 0.55% en 2022, la rémunération minimum de branche (qui concerne les pesées d'entrée de grille) a augmenté de 6.04 %. Enfin les salariés ont bénéficié de la Rémunération Individuelle Supplémentaire en moyenne de 1.20 %.

- **Le recours aux contrats d'apprentissage : dès septembre 2022, 8 apprenties sont venues compléter l'effectif des crèches à raison d'une apprentie auxiliaire de puériculture pour les petites et moyennes crèches et 2 pour les grandes crèches.**
- La revalorisation des diplômes d'Auxiliaire de Puériculture. Le Ministère en charge des Affaires Sociales est venu actualiser certains diplômes du travail social dont celui d'Auxiliaire de Puériculture.
  Cette réforme est venue de fait, impacter les pesées des postes et donc la rémunération des salariés. A compter de juillet 2022, les postes d'Auxiliaires de Puériculture ont été réévalués de 14 points sur le critère formation.

L'Association a continué les efforts menés depuis plusieurs années au niveau de la maitrise continue du volume de remplacement des arrêts maladies.

4. Perspectives 2023 en matière de Ressources Humaines

Les perspectives sont les suivantes :

- En 2023 l'étude de la crèche familiale sera au cœur des préoccupations afin de pouvoir renforcer l'attractivité du métier d'assistantes maternelles.
- La continuité de recrutement en contrat d'apprentissage pour faire face à cette tension sur les métiers de la petite enfance.
- La poursuite de la constitution d'une brigade petite enfance permettant d'assurer des remplacements « au pied levé ».
- La suppression des postes de secrétariat pour renforcer le Service d'Accueil du Jeune Enfant (SAJE) sur une gestion centralisée des aspects administratifs et comptables. Un SAJE qui se veut être la porte d'entrée de l'accueil des parents.
- Un renfort humain à la Crèche des Tout Petits pour une amplitude journalière d'accueil élargie (7h/19h).
- La création d'un poste référent santé ainsi que d'une infirmière santé pour répondre aux exigences du décret (redéploiement à l'interne de nos ressources)
- L'analyse de pratiques : chaque professionnel bénéficiera d'au moins 6 heures annuelles dont 2 heures par quadrimestre.

D. Rapport technique d'activité

1. Les bilans annuels CAF /structures (annexe)

2. Les rapports d'activités par structure (annexe)

E. Rapport financier

1. L'analyse du compte de résultat

a) L'analyse consolidée

L'exercice clos au 31/12/2022 présente un résultat déficitaire de **132 015.02 €.**

Ce déficit est une résultante de facteurs structurels relatifs à l'activité de la Crèche Familiale et ce malgré l'avenant DSP (85 000 heures) et à la non-perception du financement Fonds Publics et Territoire de la CAF au Grand Large de 31 k€

Ainsi, les charges d'exploitation à la clôture s'élèvent à 4 463 382 € (y compris charges supplétives/ valorisations des bâtiments mis a disposition).
Soit en augmentation de 4.4 %, 188 675 € par rapport à l'exercice 2021.Cette augmentation s'explique principalement par la reprise en lien à la pandémie :

- Des dépenses d'activité variables
- Des dépenses de personnel en année pleine sans déduction type chômage partiel perçue en 2020 et 2021
  Des dépenses de personnel impactées par :
    - La revalorisation du diplôme d'EJE et celle du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture
    - Les hausses du SMIC incitant la revalorisation à plusieurs reprises du Revenu Minimum de Branche
- Et par la dotation de la provision d'indemnité de départ en retraite revalorisée sur une base de population ayant pris 1 année indexée par les indicateurs en hausse tels que le taux d'actualisation fourni par le Commissaire aux comptes, le taux d'inflation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 4 331 367 € (y compris charges supplétives).
Soit également en augmentation de 4.45 %. Augmentation légèrement supérieure à celle des charges à savoir, 184 686 € par rapport à l'exercice 2021, contribuant ainsi à un déficit moindre (128 025.62 € pour mémoire) sans pour autant réussir à atteindre l'équilibre et ce malgré l'avenant 2022.

De façon plus structurelle, la subvention Ville de l'avenant 2022 devait normalement permettre d'atteindre l'équilibre pour l'ensemble des structures à l'exception de la Crèche Familiale ; qui par son déficit d'heures en lien avec le nombre et les arrêts des Assistantes Maternelles en postes semblait encore trop optimiste.

Les prévisions se sont concrétisées pour cette dernière, accompagnée du Multi Accueil du Grand Large pour lequel le financement complémentaire CAF habituellement octroyé pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou en démarche de diagnostic n'a pas été comptabilisé car les deux critères (nombre d'enfants et nombre d'heures) n'étaient pas réunis.

Ainsi cette situation déficitaire est liée principalement à la fragilité de l'activité de la Crèche Familiale pour 32 000 heures soit plus de 120 k€.

Intitulé	Contrat 2022	REEL 2022	*ECART*
CHARGES			
ACHATS	221 825	198 038	-23 787
SERVICES EXTERIEURS	55 680	52 813	-2 867
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	119 430	135 819	16 389
CHARGES DE PERSONNEL	3 702 686	3 648 596	-54 090
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	307 670	307 670	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		71 985	71 985
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUTRES	22 044	48 461	26 417
Sous-total DES CHARGES	4 429 335	4 463 382	34 047
COMPTES DE PRODUITS			
REMUNERATIONS DES SERVICES	2 445 450	2 350 958	-94 492
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 669 935	1 536 357	-133 578
Dont financement Ville de Dunkerque yc CTG	1 435 535	1 350 813	-84 722
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	307 670	307 670	0
AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	6 280	136 381	130 101
Sous-total DES PRODUITS	4 429 335	4 331 367	-97 968
RESULTAT	0	-132 015	-132 015
Nombre d'heures payées	438 500	416 641	
Prix de revient Ville	3,27 €	3,24 €	

b) La Crèche familiale

Intitulé	Contrat 2022	REEL 2022	ECART REEL/BUDGET
CHARGES			
ACHATS	13 195	7 066	-6 129
SERVICES EXTERIEURS	7 055	5 592	-1 463
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	11 710	7 952	-3 758
CHARGES DE PERSONNEL	753 746	609 417	-144 330
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	12 960	12 953	-7
CHARGES EXCEPTIONNELLES		32 527	32 527
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUTRES	3 994	12 207	8 213
Sous-total DES CHARGES	802 660	687 713	-114 947
PRODUITS			
REMUNERATIONS DES SERVICES	453 900	295 072	-158 828
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	335 100	213 019	-122 081
dont financement Ville de Dunkerque	322 500	200 419	-122 081
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	12 960	12 953	-7
AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	700	46 303	45 603
Sous-total DES PRODUITS	802 660	567 347	-235 306
RESULTAT	**0**	**-120 367**	**-120 359**
Nombre d'heures payées	85 000	52 881	
Prix de revient Ville	3,79 €	3,79 €	

Le compte de résultat présente **un résultat excédentaire de 120 366.51 €,** qui s'explique par :

- des dépenses de personnel non atteintes en lien avec le nombre d'Assistantes Maternelles en poste
- des charges exceptionnelles liées au contrôle CAF d'année antérieure réalisée

Et un niveau d'activité escompté non réalisé engendrant un financement Ville à hauteur seulement de 200 k€ pour 322.5 k€ prévu soit seulement 52 881 heures pour 85 000 prévues à l'avenant 2022.

La perception de la contractualisation de la CTG (Convention Territoriale Globale à 1.7 k€ par place) au gestionnaire directement en lieu et place de l'ex CEJ aurait pû permettre son atténuation à savoir 167.5 k€ contre initialement 88.7 k€

c) Le Multi accueil du Banc Vert

Intitulé	Contrat 2022	REEL 2022	ECART REEL/BUDGET
CHARGES			
ACHATS	26 540	22 867	-3 673
SERVICES EXTERIEURS	7 975	8 075	100
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	27 650	32 109	4 459
CHARGES DE PERSONNEL	464 968	488 133	23 165
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	21 773	21 783	10
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 908	2 908
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 744	4 287	1 543
Sous-total DES CHARGES	551 650	580 162	28 512
PRODUITS			
REMUNERATIONS DES SERVICES	324 310	344 590	20 280
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	204 667	217 551	12 884
dont financement Ville de Dunkerque	185 767	204 885	19 118
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	21 773	23 904	2 131
AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	900	13 923	13 023
Sous-total DES PRODUITS	551 650	599 968	48 318
RESULTAT	**0**	**19 806**	**19 806**
Nombre d'heures payées	54 500	60 084	
Prix de revient Ville	3,41 €	3,41 €	

Le compte de résultat présente un **résultat excédentaire de 19 806.33 €,**

Une situation rétablie par l'avenant 2022 qui est venu masquer la fin du dispositif des emplois aidés qui impactait fortement les exercices antérieurs, augmentant sensiblement le coût net des charges de personnel, sans aide de l'état (inscrit en baisse des subventions).

Le résultat s'explique principalement par l'activité soutenue qui atteint 60 084 heures indexées sur la révision tarifaire de la PSU votée par la CNAF en soutien aux EAJE suite à la pandémie qui permet de couvrir la revalorisation des diplômes de la petite enfance (EJE & auxiliaire de puériculture).

d) Le multi accueil Soubise

Intitulé	Contrat 2022	REEL 2022	ECART REEL/BUDGET
CHARGES			
ACHATS	55 875	56 837	962
SERVICES EXTERIEURS	9 650	9 165	-485
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 100	12 410	2 310
CHARGES DE PERSONNEL	642 455	651 895	9 440
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	73 094	73 072	-22
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 643	2 643
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 956	6 619	2 663
Sous-total DES CHARGES	795 130	812 641	17 511
PRODUITS			
REMUNERATIONS DES SERVICES	421 860	440 114	18 254
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	299 076	309 653	10 577
Dont financement Ville de Dunkerque	223 476	233 989	10 513
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	73 094	73 072	-22
AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	1 100	22 515	21 415
Sous-total DES PRODUITS	795 130	845 354	50 224
RESULTAT	0	32 713	32 713
Nombre d'heures payées	79 000	82 682	
Prix de revient Ville	2,83 €	2,83 €	

Le compte de résultat présente un **résultat excédentaire de 32 712.79 €**.

L'amélioration de ce résultat s'explique par une activité soutenue de 82 682 heures et la comptabilisation pour la première année d'un bonus mixité social calculé sur le taux de participation des familles moyens de 1.31 €.

Résultats obtenus par l'augmentation de l'accueil occasionnel et par la fréquentation de familles à faibles ressources. Pour aller plus loin une étude sociologique serait nécessaire pour mettre en exergue les raisons (liées au territoire ? aux situations post pandémie ?...)

e) Le multi accueil des Glacis

Intitulé	Contrat 2022	REEL 2022	ECART
CHARGES			
ACHATS	55 025	56 266	1 241
SERVICES EXTERIEURS	9 755	8 215	-1 540
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	9 535	10 540	1 005
CHARGES DE PERSONNEL	632 388	644 010	11 622
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	62 856	62 857	1
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 509	3 509
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 851	8 101	4 250
Sous-total DES CHARGES	773 410	793 499	20 089
PRODUITS			
REMUNERATIONS DES SERVICES	416 520	422 001	5 481
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	293 034	278 494	-14 540
Dont subvention Ville de Dunkerque	236 434	230 738	-5 696
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	62 856	62 857	1
AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	1 000	11 895	10 895
Sous-total DES PRODUITS	773 410	775 247	1 837
RESULTAT	0	-18 251	-18 251
Nombre d'heures payées	78 000	76 151	
Prix de revient Ville	3,03 €	3,03 €	

Le compte de résultat présente **un résultat déficitaire de 18 251.23 €**, qui s'explique par :

L'effet volume de la revalorisation des diplômes pour une structure de grande taille (48 places)

Et la non-perception des recettes d'activité +/- 1850 heures soit -5.7 k€

f) Le multi accueil de la Tente-Verte

Intitulé	Contrat 2022	REEL 2022	ECART REEL/BUDGET
CHARGES			
ACHATS	31 565	21 829	-9 736
SERVICES EXTERIEURS	5 975	6 701	726
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	23 090	27 791	4 701
CHARGES DE PERSONNEL	409 333	417 774	8 441
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	49 766	49 781	15
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 039	3 039
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 601	6 550	3 949
Sous-total DES CHARGES	522 330	533 465	11 135
PRODUITS			
REMUNERATIONS DES SERVICES	306 340	308 727	2 387
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	165 324	156 578	-8 746
Dont financement Ville de Dunkerque	146 424	142 062	-4 362
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	49 766	49 781	15
AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	900	15 063	14 163
Sous-total DES PRODUITS	522 330	530 150	7 820
RESULTAT	**0**	**-3 315**	**-3 315**
Nombre d'heures payées	53 000	51 472	
Prix de revient Ville	2,76 €	2,76 €	

Le compte de résultat présente **un résultat déficitaire de 3 314.87 €,** qui s'explique au-delà des arguments communs à l'ensemble des structures par :

Le projet d'investissement d'aménagement de la Tissanerie cofinancé par la CAF à hauteur de 40 %

Et la non-perception des recettes d'activité +/- 1500 heures soit -4.3 k€

g) Le multi accueil du Jeu de Mail

Intitulé	Contrat 2022	REEL 2022	ECART REEL/BUDGET
CHARGES			
ACHATS	16 785	15 771	-1 014
SERVICES EXTERIEURS	7 395	7 141	-254
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	16 210	19 773	3 563
CHARGES DE PERSONNEL	349 615	370 696	21 081
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	36 029	36 028	-1
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 347	1 347
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 131	3 767	1 636
Sous-total DES CHARGES	428 165	454 523	26 358
PRODUITS			
REMUNERATIONS DES SERVICES	202 220	223 520	21 300
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	189 216	195 625	6 409
Dont financement Ville de Dunkerque	182 916	195 625	12 709
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	36 029	36 028	-1
AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	700	11 353	10 653
Sous-total DES PRODUITS	428 165	466 526	38 362
RESULTAT	**0**	**12 003**	**12 004**
Nombre d'heures payées	34 000	36 362	
Prix de revient Ville	5,38 €	5,38 €	

Le compte de résultat présente **un résultat excédentaire de12 002.96 €,**

qui s'explique principalement par un niveau d'activité soutenu de + 2 500 heures par rapport au prévisionnel

cofinancées par la Ville dans la limite de l'objectif global (en compensation avec la non atteinte d'activité Crèche Familiale)

et par la CNAF qui a voté une revalorisation de la PSU importante post-pandémie pour soutenir les EAJE soit +5% pour une structure comme celle du Jeu de Mail atteignant un taux de facturation de 107 % (6.01 €/ heure contre 5.72 € en 2021).

h) Le multi accueil du Grand Large

Intitulé	Contrat 2022	REEL 2022	ECART REEL/BUDGET
CHARGES			
ACHATS	22 840	17 400	-5 440
SERVICES EXTERIEURS	7 875	7 925	50
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	21 135	25 244	4 109
CHARGES DE PERSONNEL	450 181	466 671	16 490
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	51 192	51 196	4
CHARGES EXCEPTIONNELLES		26 013	26 013
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 767	6 930	4 163
Sous-total DES CHARGES	555 990	601 379	45 389
PRODUITS			
REMUNERATIONS DES SERVICES	320 300	316 933	-3 367
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	183 518	165 437	-18 081
dont subvention Ville de Dunkerque	138 018	143 096	5 078
CHARGES SUPPLETIVES (VALEUR LOCATIVES)	51 192	51 196	4
AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	980	13 208	12 228
Sous-total DES PRODUITS	555 990	546 774	-9 216
RESULTAT	**0**	**-54 604**	**-54 604**
Nombre d'heures payées	55 000	57 011	
Prix de revient Ville	2,51 €	2,51 €	

Le compte de résultat présente **un résultat déficitaire de 54 604.49 €,** et ce malgré un niveau d'activité soutenu 57 011 heures pour 55 000 de prévisionnel

Ce résultat est essentiellement lié à l'exception des arguments communs à l'ensemble des structures à l**a non-perception du financement spécifique CAF Fonds Publics et Territoire de 2021 et 2022.**

En effet nous avons pris connaissance courant 2022 de l'indû de 2021 et avons donc par prudence non comptabilisé le financement de 2022.

L'accueil d'enfants porteurs ou en diagnostic d'handicap conventionné à hauteur de 500 heures par la CAF n'a pas été atteint ; seuls 3 enfants pour 113 heures ont été recensées. Ainsi la structuration bien que présente, renforcement des équipes, espace snoezelen… n'est pas cofinancée.

2. Le comparatif des heures réelles et payées entre 2021 et 2022

Ce tableau permet d'observer l'évolution des heures réelles et payées entre les exercices clos au 31/12/ 2021 et au 31/12/2022 ;

TABLEAU COMPARATIF DES HEURES DE PRESENCE REELLES ET PAYEES

EQUIPEMENTS	HEURES REELLES				HEURES PAYEES				PARTICIPATIONS NOE				PRESTATIONS CAF				TAUX MOYEN PART HORAIRE	
	31/12/21	*31/12/22*	*EVOL.*	*EVOL.*	*31/12/21*	*31/12/22*	*EVOL.*	*EVOL.*	*31/12/21*	*31/12/22*	*EVOL.*	*EVOL.*	*31/12/21*	*31/12/22*	*EVOL.*	*EVOL.*		
	HR	*HR*	*HR*	*EN %*	*HR*	*HR*	*HR*	*EN %*	*€*	*€*	*€*	*EN %*	*€*	*€*	*€*	*EN %*	*31/12/21*	*31/12/22*
CRECHE GLACIS	63 158,50	69 129,00	5 970,50	9,45%	68 025,50	76 151,00	8 125,50	11,94%	136 050,68	146 237,88	10 187,20	7,49%	225 164,72	278 624,06	53 459,34	23,74%	2,00	1,92
CRECHE FAMILIALE	49 646,50	47 911,50	-1 735,00	-3,49%	54 691,00	52 881,00	-1 810,00	-3,31%	87 174,25	82 110,67	-5 063,58	-5,81%	203 012,88	212 728,80	9 715,92	4,79%	1,59	1,55
MULTI BANC VERT	47 070,00	54 733,00	7 663,00	16,28%	50 663,25	60 083,50	9 420,25	18,59%	64 773,97	68 290,11	3 516,14	5,43%	203 882,36	266 457,05	62 574,69	30,69%	1,28	1,14
CRECHE TOUT PETITS	62 445,50	70 055,50	7 610,00	12,19%	71 653,00	82 681,50	11 028,50	15,39%	101 284,43	108 384,75	7 100,32	7,01%	278 772,78	317 682,01	38 909,23	13,96%	1,41	1,31
MULTI GRAND LARGE	52 402,00	53 108,00	706,00	1,35%	55 875,00	57 010,50	1 135,50	2,03%	85 150,11	81 988,27	-3 161,84	-3,71%	235 306,39	235 809,99	503,60	0,21%	1,52	1,44
MULTI JEU MAIL	30 742,00	35 053,00	4 311,00	14,02%	32 391,50	36 361,50	3 970,00	12,26%	37 958,58	40 592,01	2 633,43	6,94%	147 700,39	178 346,53	30 646,14	20,75%	1,17	1,12
MULTI TENTE VERTE	45 247,50	50 395,00	5 147,50	11,38%	46 334,50	51 471,70	5 137,20	11,09%	80 442,63	89 718,78	9 276,15	11,53%	185 395,14	220 523,32	35 128,18	18,95%	1,74	1,74
TOTAL DSP	350 712,00	380 385,00	29 673,00	8,46%	379 633,75	416 640,70	37 006,95	9,75%	592 834,65	617 322,47	24 487,82	4,13%	1 479 234,66	1 710 171,76	230 937,10	15,61%	1,56	1,48

Commentaires :

Les heures 2022 atteignent un niveau d'activité identique à la configuration avant pandémie à l'exception de la Crèche Familiale dont l'agrément a été revu à 45 places contre 100 places historiquement. Soit 416 640.70 heures payées, + 9.75 % par rapport à 2021.

3. Suivi du taux de facturation, de la participation des familles et de la Prestation CAF

Ce tableau permet d'analyser pour chaque structure en fonctions des heures payées le taux de facturation, les participations des familles ainsi que le montant de la Prestation de service CAF. **Rappel : La PSU est calculée de cette façon => ((Les heures payées*le taux de prestation selon le taux de facturation) - les participations) *99,00%**

DE TAUX	EAJE AVEC UN TAUX DE FACTURATION < OU = 107% FOURNISSANT LES COUCHES ET LES REPAS	***6.01***
PSU CAF	EAJE AVEC UN TAUX DE FACTURATION > 107% ET < OU = 117% FOURNISSANT LES FOURNISSANT LES COUCHES ET LES REPAS	***5,56***
DE 0 A 6 ANS (€/H)	EAJE AVEC UN TAUX DE FACTURATION > 117% FOURNISSANT LES COUCHES ET LES REPAS	***5.14***

PRISE EN CHARGE ***99,00%***

SOLDE AU 31 DECEMBRE 2022

STRUCTURES	NOMBRE JOURS OUVERT.	NOMBRE HEURES OUVERT.	HEURES REELLES	TAUX OCCUP. NOE	HEURES PAYEES	TAUX OCCUP. NOE	TAUX FACTUR. (HP/HR)	PARTICIP.	PSU CAF <107	PSU CAF >107 et <117	PSU CAF >117
MULTI ACCUEIL GLACIS	229,00	2 519,00	69 129,00	72,42	76 151,00	79,78	110,16	146 237,88 €		**274 178,97 €**	
MULTI ACCUEIL CRECHE FAMILIALE	355,00		47 911,50	9,00	52 881,00	9,93	110,37	82 110,67 €		**212 580,73 €**	
MULTI ACCUEIL BANC VERT	228,00	2 508,00	54 733,00	86,22	60 083,50	94,65	109,78	68 290,11 €		**266 288,82 €**	
MULTI ACCUEIL TOUT PETITS	228,00	2 508,00	70 055,50	69,25	82 681,50	81,73	118,02	108 384,75 €			**352 176,73 €**
MULTI ACCUEIL GRAND LARGE	228,00	2 462,00	53 108,00	91,93	57 010,50	98,69	107,35	81 988,27 €		**235 650,36 €**	
MULTI ACCUEIL JEU MAIL	228,00	2 463,00	35 053,00	92,89	36 361,50	96,36	103,73	40 592,01 €	**178 201,08 €**		
MULTI ACCUEIL TENTE VERTE	232,00	2 552,00	50 395,00	85,55	51 471,70	88,04	102,14	89 718,78 €	**220 317,44 €**		
TOTAUX	**1 728,00**	**15 012,00**	**380 385,00**	**83,04**	**416 640,70**	**89,88**	**109,53**	**617 322,47 €**	**398 518,52 €**	**988 698,88 €**	**352 176,73 €**

Commentaires :

Il est important de noter la difficulté de maintenir les taux de facturation de 107 % normés par la CAF en post pandémie avec les changements de pratiques des familles.

4. Le suivi des heures payées

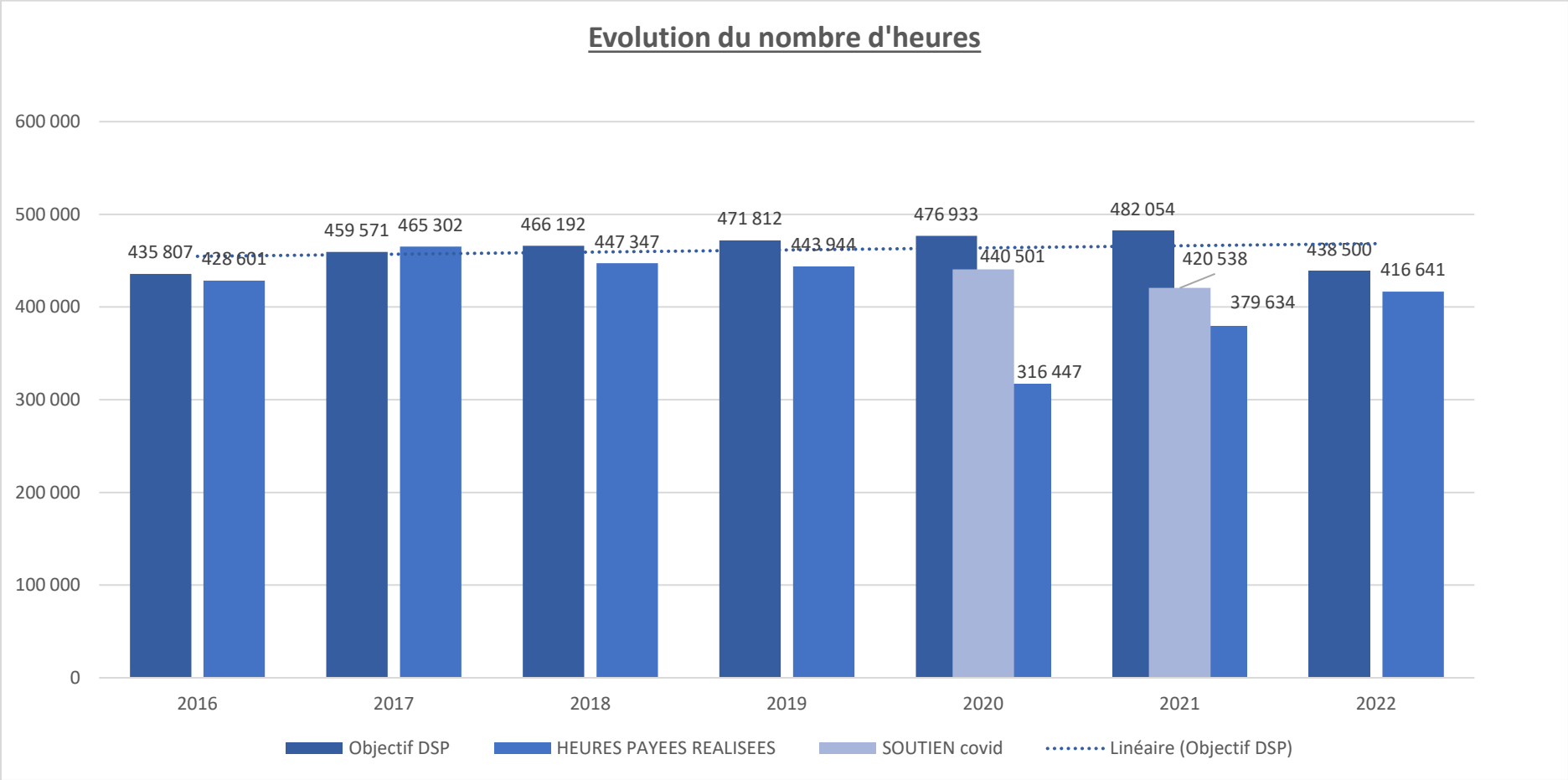

5. L'impact des heures sur la perception du financement Ville, *dont 486 k€ CEJ/CTG*

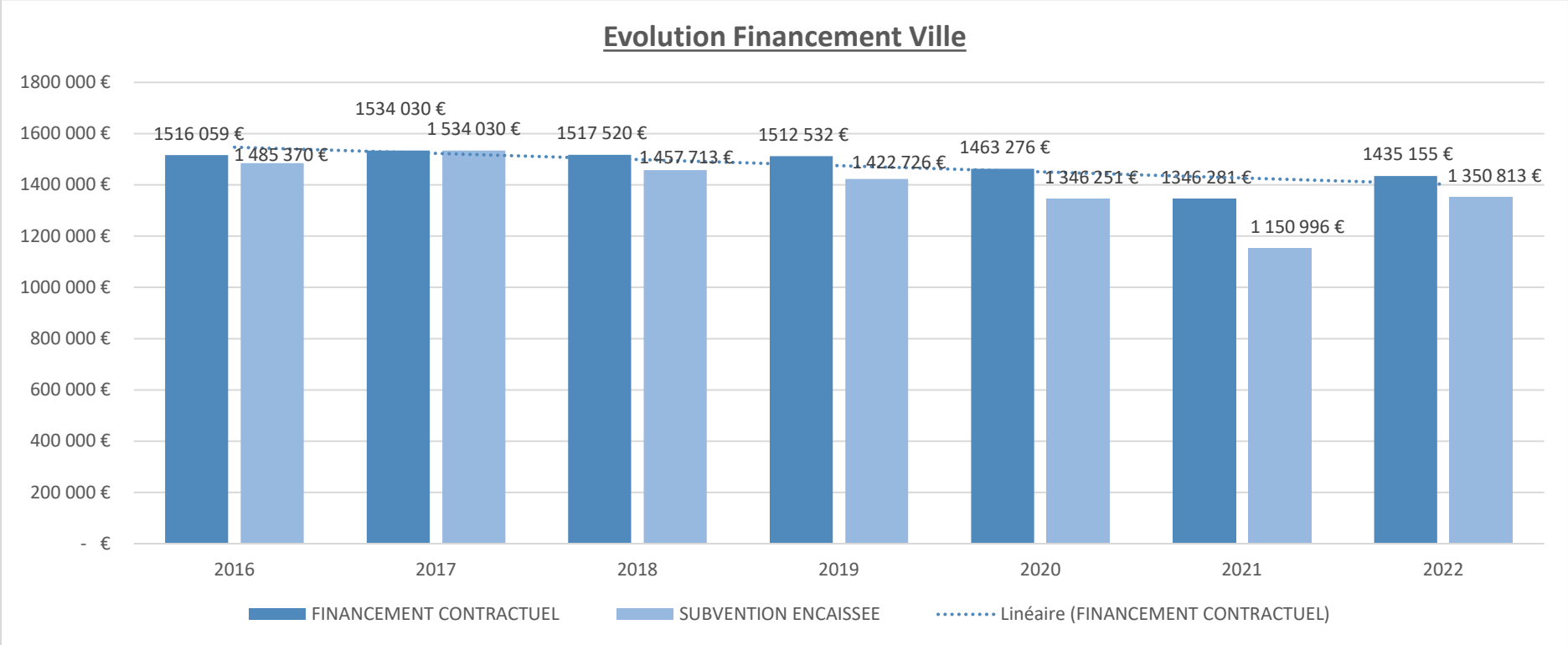

F. L'étude statistique des demandes

1. Réunions d'information collectives pour les familles

Pour conseiller les parents sur la solution de garde la plus adaptée à leurs besoins, une présentation est proposée à chaque famille en amont du dépôt du dossier de préinscription.

- L'inscription à la réunion de présentation se fait auprès du secrétariat du SAJE.
- La réunion se déroule en Visio Conférence via l'application Zoom une fois par mois le jeudi de 17h30 à 19h.
- Elle est animée par deux directrices de crèches.
- Lors de la réunion, les (futurs) parents sont informés de l'ensemble des structures d'accueil, des tarifs ainsi que du suivi et du traitement de la demande.

Ces réunions se déroulent en visio-conférence. Ce support est apprécié des parents participants car moins contraignant qu'une rencontre en présentiel (pas de déplacement ni mode de garde pour la fratrie…) ainsi que des animatrices (pas de logistique d'aménagement de salle, ni de difficultés liées au retard des participants par exemple).

Réunions collectives de présentation mises en place	
Nombre de réunions	**11**
Nombre de familles présentes	**51**

2. Etude statistique des demandes d'accueil régulier

Nombre de dossiers de préinscription traités en 2022 **(hors places conventionnées, demandes enfants scolarisés, handicap) : 290**			
SOUHAITS DES FAMILLES CONCERNANT L'ACCUEIL			
Accueil temps plein 4 ou 5 jours/semaine	77.58%	Accueil collectif	74%
Accueil temps partiel	21.03 %	Accueil Crèche Familiale	7%
Non défini	1.39%	Peu importe	19 %
SOUHAITS DES FAMILLES CONCERNANT LES STRUCTURES (préférence en 1 er choix)			
Crèche soubise	17%	Crèche jeu de mail	11%
Crèche glacis	16 %	Crèche banc vert	10%
Crèche grand large	12%	Crèche tente verte	11 %
Crèche familiale	11%	Sans ordre de préférence	12%

Nombre de demandes aboutissant à une admission	**168**
Ont eu une réponse positive correspondant à leur souhait/date d'admission (sans report)	135
Ont eu une réponse positive après avoir été placé en liste d'attente (renouvellement de l'étude de leur demande d'inscription pendant 6 mois)	33

Répartition des entrées par crèches			
Crèche soubise	22%	Crèche jeu de mail	7 %
Crèche glacis	20 %	Crèche banc vert	14%
Crèche grand large	14%	Crèche tente verte	12 %
Crèche familiale	11%		

Nombre de demandes n'aboutissant pas à une admission	**122**
A l'initiative de la famille	**109**
Renouvellement (mise en liste d'attente) proposé non retourné par la famille	24
Famille annulant la demande avant la fin de la période de renouvellement (6 mois)	8
Refus de la proposition d'accueil par la famille ou sans nouvelles de la famille après contact par la structure	37
Procédure de préinscription non aboutie (absence de confirmation de naissance, annulation de la demande)	40
A l'initiative de l'association	**13**
Domiciliation hors Dunkerque	13
Faute de place	0

MOTIFS DU REFUS DES FAMILLES OU RETRAITS DES DEMANDE (109 dossiers)		
Sur les 32 retours		
Assistante maternelle indépendantes : 11	Interruption de grossesse : 1	Déménagement : 2
Maison d'assistantes maternelles (MAM) : 1	Reprise d'activité annulée : 3	Crèche privée : 14

Commentaires : **si on exclut les demandes de pré-inscriptions non confirmées (40), 67.2 % (168 sur 250 dossiers) des demandes étudiées en 2022 aboutissent à une admission (80.35 %** à la date d'entrée souhaitée et 19.65 % dans les 6 mois).

Concernant les 69 dossiers de familles dunkerquoises dont la demande confirmée n'a pas abouti à une admission, il s'agit exclusivement de procédures n'ayant pas été au terme du fait de la famille (pas de réponse, renouvellement non retourné, refus de proposition)

3. Etude statistique des demandes d'accueil en « urgence »

Demandes d'urgence (moins de 2 mois entre la demande et l'entrée) **100 dossiers étudiés en 2022 :** **- 32 dans le cas d'urgence sociale (RSA avec reprise d'activité, de formation…)** **- 68 dans le cas de demandes hors délai**			
Réponses apportées			
Ont eu une réponse positive dans les 6 mois qui suivent la demande	73	Et l'ont accepté	**55**
		Et l'ont refusé	18
Ont eu une réponse négative (famille extérieures ou demande de dépannage)	5	**Domiciliation**	
Ont annulé leur demande / Pas donné de nouvelles	1	Dunkerque Centre : 45%	
Ont eu la proposition de reporter leur demande à une date ultérieure mais ne l'ont pas retournée ou ont demandé l'annulation avant l'échéance	21	Dunkerque Malo /Rosendael : 28%	
		Dunkerque Saint Pol sur Mer : 8 %	
		Dunkerque Petite Synthe : 9%	
Ont eu une réponse négative à la fin de la période de renouvellement	0	Autres ou non renseigné : 10%	

Caractéristiques de la demande	
Reprise d'activité/formation	17%
Rupture du mode de garde initial	2%
Non renseigné	81%

Commentaires : concernant les demandes entrant dans cette procédure, 55 % aboutissent à une admission. Sur les 45 autres dossiers, 42.22 % n'ont pas donné suite, refusé une place ou annulé leur demande. 21 dossiers faute de possibilité d'accueil immédiat n'ont pas maintenu leur demande.

L'urgence sociale : les demandes sont traitées en priorité. Sous 48 heures, tous les moyens sont alors mobilisés pour trouver des solutions de mode de garde à des familles monoparentales, des bénéficiaires du RSA ou autres minimas sociaux, lors d'une reprise d'activité professionnelle, d'une formation ou engagés dans un parcours d'insertion.

L'urgence hors délai : elle est souvent liée à un imprévu (mutation, rupture de placement chez une assistante maternelle ou la famille…) et une non-anticipation (volontaire ou subie) /reprise d'activité. La demande intègre la liste (classement par date de dépôt) et ne bénéficie pas de priorité de traitement.

4. Etude statistique des demandes de places conventionnées

Places conventionnées ***(Réservation de 12 à 14 places pour la CUD, 5 places la ville de Dunkerque et 10 pour le SGAR/SRIAS : fonction publique d'état)***			
TRAITEMENT DES 23 DOSSIERS D'ADMISSION REALISEES			
Nombre de demandes aboutissant à une admission dans les places réservées : 23			
REPARTITION PAR EMPLOYEUR	CUD : 5	Ville de Dunkerque : 1	SGAR/SRIAS : 17
Occupation des places conventionnées en 2022			
	Janvier à avril	Mai à aout	Sept à décembre
CUD/ 12 places (+2 par avenant)	10	11	10
VILLE/ 5 places	4	5	5
SGAR/ 10 places	5877 h (janv. à mars)	6518h30(avril à juin) 3468 (juil. à sept)	5394h (oct. à déc.)

Commentaires :
- Il est à noter, que les places conventionnées étant limitées en nombre et en lieux, 6 dossiers ont été intégrés dans la liste des « demandes dunkerquoises ».
- Dans le cadre de l'appel d'offres lancé afin de renouveler le marché de réservation de berceaux de la préfecture de la région Hauts-de-France pour le compte de la SRIAS, nous avons été informés en décembre 2022 que vous n'étions plus attributaire du nouveau marché à compter du 01 septembre 2023.

5. Etude statistique des demandes liées au handicap

Crèche du Grand Large : 3 dossiers de pré-inscriptions étudiés en 2022	
Nombre de demandes aboutissant à une admission : 3	
Demande proposée directement par les parents : 1	
Demande proposée par le CAMPS, le Conseil départemental, … : 0	
Nombre de demandes n'aboutissant pas à une admission : 0	
Faute de place : 0	
Refus de la commission/nature du handicap : 0	
Pas de suite donnée par la famille : 0	
Contrat d'accueil	
< 10h/semaine	3
Entre 10 et 20h/semaine	
>20h/semaine	

Type de handicap	
Maladie chronique	0
Troubles du comportement	2
Handicap moteur, sensoriel, polyhandicap	1
Autres :	0

Autres infos	
Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis dans d'autres structures	10
Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un contrat d'éveil PMI	5

Commentaires : Dès la petite enfance, tout est mis en œuvre pour éviter l'exclusion et l'isolement dans lequel la maladie peut placer l'enfant ou le jeune.

L'élaboration d'un projet d'accueil contribue à offrir des conditions optimales à son intégration et vise à favoriser l'épanouissement de l'enfant dans le respect de ses compétences, de sa sécurité, mais aussi celle des autres.

Le médecin référent assure la visite médicale d'admission et son avis est sollicité lors de la rédaction d'un protocole d'accueil individualisé concerté qui précisera le projet d'éveil, les aménagements envisagés ainsi que les démarches de soins (prise de médicaments, conduite à tenir en cas d'urgence…) et de suivi (rendez-vous, réunions de synthèse…) qui seront mises en place.

Il faut néanmoins noter que le diagnostic d'un handicap est rarement détecté avant 3 ans (d'où le nombre minime d'enfants accueillis) et que les établissements d'accueil jouent un rôle prépondérant dans le dépistage, et l'accompagnement, et le conseil auprès des familles facilitent l'orientation précoce vers les structures spécialisées.

A noter : Quand l'accueil est formalisé, il s'agit souvent de périodes courtes et de peu d'heures hebdomadaires (taux d'absentéisme important pour maladie, difficultés de séparation, nombreux rendez-vous médicaux…).

Un accueil d'éveil : Dans le cadre d'une convention qui fixe des modalités de prises en charge éducative et financière, un partenariat avec les services du département permet pour certains enfants l'organisation d'un accueil d'éveil individualisé. Cet accompagnement permet d'aider des familles sur une courte durée à satisfaire les besoins de développement de leurs enfants.

6. Etude statistique des demandes d'enfants scolarisés

Nombre de demandes traitées en 2022 : 141 (soit 96 enfants)			
Caractéristiques			
Mercredis et vacances scolaires	83	**Par type d'accueil**	
		Accueil collectif	84.4 %
		Accueil Crèche Familiale	15.6 %
L'après-midi durant l'année scolaire (Quand l'enfant fréquente uniquement l'école le matin)	36		
		Ancienneté	
Le soir après la classe (En périscolaire pour la Crèche Familiale et le Multi accueil de la Tente Verte)	17	Ont fréquenté la structure avant l'entrée à l'école	73 %
Le samedi (Pour la Crèche Familiale)	5	N'ont pas fréquenté la structure avant l'entrée à l'école	27 %

Commentaires :

Il s'agit principalement d'enfants ayant quitté la structure et dont les parents souhaitent poursuivre un accueil durant la première année de scolarisation pendant les petites vacances scolaires ou le mercredi (maintien du lien avec l'équipe, repères pour l'enfant, …).

L'inscription en accueil de loisirs intervient plutôt pendant la période estivale.

G. Bilan éco responsable

Afin d'offrir un environnement sain aux enfants, les équipes Petite enfance observent une veille constante en adaptant leurs pratiques.
Ainsi en 2022, en plus de la poursuite et du développement des démarches écoresponsable (tri, recyclage, …) l'accent a été principalement mis en 2022 sur « le fait maison ».
Voici quelques initiatives :

- Fabrication de produits (ex : pâte à modeler »
- Confection de « débarbouillettes »
- Création d'un potager au méridien
- Fabrication de nichoirs et d'hôtels à insectes
- Utilisation du bio seau
- Températures des pièces surveillées par des thermomètres.
- Fabrication du pain.
- Réduction des emballages (ex : l'achat de compotes en pots et non individuels)
- Journées sans jeu avec des objets du quotidien et de récupération.
- « passeur de nature » : découverte de la nature lors de promenades par l'observation et la découverte
- Exposition d'idées cadeaux à faire soi-même

Notre démarche de protection de l'environnement vise également à améliorer la qualité de l'air dans nos établissements, à protéger la santé des enfants et professionnels et à réduire nos déchets…
Nous opérons une sélection rigoureuse de fournisseurs répondant à nos exigences environnementales :

Voici les démarches déjà mise en œuvre pour ce projet :
* En matière d'hygiène
- en sélectionnant nos produits
    - Couches composées de matières biodégradables, sans formule chimique, sans latex, sans chlore, sans parfum, hypoallergéniques, et conditionnées dans un emballage 100 % recyclable - Utilisation majoritairement de couches écologiques
    - Des produits de soins sans parabène, sans alcool sans parfum ni huiles essentielles
- en adaptant nos pratiques
    - Fabrication du liniment à base d'éléments naturels.
    - Changes effectués à l'eau et au savon
    - Produits réutilisables plutôt que le jetable
      Ex : sur-chaussures et gants de toilette en tissu -utilisation de lingettes limitée aux sorties extérieures…

* En matière de matériel et de locaux
- En employant des produits d'entretien Eco labélisés
- En respectant des protocoles
Ex : réduction des quantités de produit utilisés
Ex : aération régulière de chaque pièce : Ce qui permet de diminuer le risque d'inhaler les perturbateurs endocriniens contenus dans les meubles en formaldéhyde et par la même occasion de lutter contre la pollution de l'air au dioxyde de carbone

Les professionnels se penchent sur la manière de réduire l'exposition des enfants aux perturbateurs endocriniens contenus dans les jouets.
Ainsi nous nous attachons à privilégier ceux qui sont constitués de plastique recyclé éco-labellisé et sommes attentifs aussi aux colles et vernis utilisés sur les jouets en bois.